VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 7 JUILLET 1914 NUMERO 8

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

EN MARGE DU CONGRES

Malgré la tourmente électorale, peu propice aux manifestations patriotiques, la célébration de notre fête nationale à Saint-Jean-Baptiste les 1 et 2 juillet n'en a pas moins été un succès réconfortant dont les organisateurs se peuvent à bon droit féliciter. De toutes parts on a répondu en grand nombre à l'appel de la société provinciale de la Saint-Jean-Baptiste. Et en dépit de la hâte que les temps électoraux forçaient à apporter dans la tenue des séances du congrès, il ne s'en est pas moins fait un travail efficace.

Trois questions ont été mises à l'étude: l'érection d'un monument à LaVérendrye, les Caisses Populaires et Scolaires et la Colonisation française au Manitoba. La première et la dernière séances furent consacrées à cette question vitale. Les deux autres sujets furent étudiés et traités en une seule séance.

* * *

L'oeuvre du monument à LaVérendrye promet d'arriver bientôt à terme. Le travail de M. l'abbé Prud'homme que nous publions à l'intérieur permettra à nos lecteurs de se rendre compte du travail accompli dans cette voie par la Société Historique de Saint-Boniface et de deviner la fière allure qu'aura le monument.

Quoique sommairement abordées, les caisses populaires et scolaires, fortes du merveilleux succès s'attachant à ces institutions de l'épargne populaire depuis leur établissement en Canada, ont retenu l'attention de tous les congressistes. M. G. Brunet, inspecteur des écoles bilingues françaises, un ardent apôtre de la caisse scolaire, en exposa tout le fonctionnement et tous les avantages. A l'appui de sa thèse, il a pu citer à ses auditeurs les concluants résultats obtenus à Saint-Jean-Baptiste où la Caisse Scolaire, en moins d'un an, faisait épargner aux petits enfants de la paroisse la somme de $340, et celui de l'école Provencher, de Saint-Boniface, où, de décembre 1913 à la fin de juin 1914, les écoliers déposaient à la caisse scolaire fondée par le frère Joseph la belle somme de $1,400. Il aurait pu invoquer en outre celui de Le Pas, dons nous avons déjà parlé dans la *Liberté*. En l'absence forcée de M. le commandeur Desjardins, c'est à M. l'abbé Saint-Amant, l'apôtre tenace des caisses populaires au Manitoba et le fondateur avec ses paroissiens de la première caisse dans l'Ouest, que revenait le droit de traiter de la question de l'épargne populaire. Il le fit avec la maîtrise que lui connaissent nos lecteurs. Ce sujet n'a pour lui aucun secret. Il le connaît sous tous ses aspects et sait faire valoir tous ses avantages. Non content d'en faire profiter sa propre paroisse, M. l'abbé St-Amant s'est offert à visiter tous les centres français qui voudraient établir une caisse populaire et qui désireraient connaître ce mode d'épargne.

Le vital sujet de la colonisation française est revenu sur le tapis. On ne lui pouvait consacrer que peu de temps dans un congrès d'une journée. Néanmoins, un bon travail d'explication et de déblaiement fut accompli.

M. Cardinal expliqua pourquoi le congrès de l'an dernier n'avait pas donné de fruits. Les fonds de propagande manquent et sans cela on ne peut rien faire.

Comment y rémédier? M. L.-A. Delorme, avocat, y répond avec une logique et un sens aigu de notre situation qui lui valurent de chaleureuses félicitations de la part de Mgr l'Archevêque. Une organisation est nécessaire pour mener une active et efficace propagande. Seule, la société provinciale peut en fournir les cadres. Que tous les groupes locaux s'organisent en fonction d'un groupe chef, d'un groupe central, qu'une souscription soit imposée à tous les membres, qu'une partie de cette cotisation aille au fonds du comité central: on créera ainsi un organisme vigoureux qui sous la direction d'un bon chef fera de la féconde colonisation au Manitoba.

C'est à ce projet que se rallièrent les congressistes. M. Delorme en a donné l'ébauche. Espérons que la prochaine année le verra se réaliser.

En somme, dans les circonstances actuelles, nous devons être satisfaits des résultats du congrès de Saint-Jean-Baptiste.

UN DRAPEAU DE MOINS

Comme c'était la veille du 14 juillet, le père Muller, le vieil Alsacien, en rentrant pour se coucher dans sa chambre haute, ouvrit un placard et y prit un drapeau avec l'intention de pavoiser sa fenêtre pour le lendemain, comme il en avait l'habitude.

C'est un type qui tend à disparaître que celui du père Muller. Serrurier de son état, voilà trente ans qu'il travaille dans le même atelier, et bien qu'il ait atteint la soixantaine et qu'il soit forcé de se chausser le nez d'une solide paire de lunettes avant de s'installer à son établi, vous ne trouveriez pas un ajusteur plus adroit. Très sobre, sans refuser, à l'occasion, un verre de vin, économe mais ayant toujours une pièce de cent sous pour un camarade dans l'embarras, consciencieux jusqu'au scrupule devant sa besogne, il est estimé de tous les compagnons, même des beaux parleurs de meetings et de syndicats; et son patron actuel, gendre et successeur du précédent,—un fils à papa pourtant, un viveur, fort riche, qu'on voit moins souvent sur les chantiers que dans son automobile avec la petite Machin, des Folies-Marigny,—ne parle au père Muller qu'avec une nuance de respect.

On en trouve encore dans le peuple, de ces braves gens qui pratiquent sans le savoir de simples et fortes vertus.

Pour connaître le passé et la vie morale du père Muller, il suffit de visiter son humble logis, tout là-haut, au cinquième étage, dans une vieille maison de la Montagne Sainte-Geneviève. Voici d'abord, encadré avec soin, le brevet de sa médaille militaire, qu'il n'a pas volée, je vous prie de le croire, à la bataille du Mans, quand, rengagé comme artilleur pour le temps de la guerre, il a sauvé, en l'attelant sous les obus, une des pièces de sa batterie.

Sous un globe, à côté de la pendule, ce bouquet de fleurs d'oranger artificielles est bien flétri, car le pauvre homme est resté veuf après quelques années de bonheur, et s'il ne s'est pas remarié, c'est à cause de sa fillette, dont vous voyez sur la muraille la photographie en costume de première communiante.

Il l'a élevée, sa Victorine, il lui a gagné une dot, il l'a mariée à un camarade, à un bon sujet, qui, maintenant, est petit patron à Senlis et a déjà trois enfants. Le père Muller va les voir quelquefois, le dimanche, avec des cadeaux de grand-papa plein ses poches, et c'est là qu'il compte se retirer, mais le plus tard possible, quand il ne pourra plus travailler.

Jusque-là, il accepte sans se plaindre sa vie solitaire. Les soirs d'été, il fume sa pipe sur le quai, devant l'entrepôt des vins, dans la fraîcheur de la rivière. Quand le temps est mauvais, il allume sa lampe, met ses lunettes, lit consciencieusement le Petit Journal ou l'un des volumes—il y en a bien une cinquantaine—rangés sur son étagère.

Elle n'a pas été trop mal composée, quoique par le hasard ou à peu près, la bibliothèque du bonhomme. Il a acheté autrefois, par livraisons illustrées, les Girondins de Lamartine et le Consulat et l'Empire de Thiers, car il est républicain et cocardier, puis les Misérables de Victor Hugo, qui lui ont inoculé leur socialisme sentimental. Voici les chansons de Pierre Dupont, qu'il chantait dans sa jeunesse; et il y a là aussi quelques livres qui lui viennent de sa famille, entre autres, le Béranger de son père à côté du livre de messe de sa femme et d'un vieux bouquin qui date de la grand'maman, un petit volume à la reliure déchirée, aux feuillets jaunis, mais auquel le vieil ouvrier a pris goût dans ces derniers temps et qui a pour titre: Les Saints Evangiles.

Dans ses lectures, de ses souvenirs, de son expérience et de ses songeries, le père Muller s'est fait une sorte de sagesse, et, ce soir, voilà que de tristes pensées assaillent devant son drapeau sorti du placard.

Oh! très modeste le drapeau. Acheté un franc quatre-vingt-dix, au bazar de l'Hôtel-de-Ville. En calicot, tout simplement, ayant en guise de hampe un bâton peint en bleu que surmonte le fer de lance en zinc doré. N'importe! c'est toujours avec émotion que le père Muller le débarrasse de son enveloppe de vieux journaux.

Mais, cette fois-ci, en déployant les trois couleurs, le vétéran de l'armée de Chanzy, l'enfant de l'Alsace, le naïf républicain se sent le coeur tout chaviré; car, depuis plusieurs années, il n'est pas content de ce qui se passe, comme tous les braves gens.

* * *

"Le voilà pourtant, ce drapeau français, se dit le père Muller. C'est le même que, tout gamin, en arrivant de Colmar à Paris pour finir mon apprentissage, j'ai vu revenir d'Italie sous une averse de fleurs. J'étais grimpé sur un arbre du boulevard du Temple. C'était superbe!... Je l'aimais déjà, d'instinct, ce drapeau, et plus tard, pendant que j'ai servi au 9e d'artillerie, à Metz, il m'est devenu encore plus cher. Mais c'est surtout depuis 1870, après avoir souffert et combattu pour lui et l'avoir vu si malheureux, qu'il a eu ma tendresse et ma vénération. Un fils ne sait vraiment combien il aime sa mère qu'après l'avoir vue pleurer...

"Et puis, c'était maintenant le drapeau de la République, et je m'en faisais une si belle idée, de la république! On ne choisirait, pour gouverner et faire les lois, que d'honnêtes gens et de bons patriotes. Le petit monde aurait moins de misère, la justice serait égale pour tous, et, bien entendu, dès que nos ongles seraient repoussés, on prendrait la revanche... Je faisais tous ces beaux rêves-là, les premières années, quand je pavoisais pour le 14 juillet, et, en attachant le drapeau à ma fenêtre, j'espérais bien qu'un de nos petits soldats le planterait, un jour ou l'autre, en haut de la flèche de Strasbourg.

"Je suis resté dans cet état-là jusqu'à l'affaire Schnaebelé... Ah! si on avait marché, alors!.. Mais il paraît que nous nous trompions sur le compte de ce Boulanger. Quand il a filé en Belgique, j'ai allumé le poêle avec son portrait en chromo, que j'avais épinglé sur le mur...

"Pourtant, à partir de ce temps-là, j'ai compris que les marchands de phrases et tous les politicards avaient fait leur deuil de ma pauvre Alsace et j'ai commencé à ouvrir l'oeil sur cette clique-là... Et les horreurs ont commencé, le Panama, les anarchistes... Quand on a épargné les députés voleurs et, ce qui est encore plus violent, quand les stupides électeurs les ont réélus, quand des fous furieux, avec leur saleté de dynamite, ont bombardé les passants, je me suis demandé ce que ça signifiait, cette République où les gros bonnets devenaient si canailles et où les malheureux devenaient si féroces, et il m'a semblé que les couleurs de mon drapeau avaient pâli...

"Cependant, j'essayais de me consoler, de me faire des illusions. Je me disais: Le pays est malade. Mais, bah! il en a vu bien d'autres, il est solide, il s'en tirera... Puis nous avons eu quelques bons moments, la fête des marins russes, la visite du Tsar. C'est alors que j'ai pavoisé avec plaisir. On avait beau répéter que cette alliance n'était faite que pour le maintien de la paix, les chauvins comme moi sentaient se rallumer en eux une petite flamme d'espoir.

"A présent, elle est éteinte, et ça ne m'excite plus du tout, les revues et les voyages de gala... Depuis Fachoda, du reste, on connaît le fond du sac des gaillards qui nous gouvernent. L'honneur national, la fierté du pavillon, c'est le cadet de leurs soucis, aux convives de l'assiette au beurre.. Des jouisseurs et des égoïstes, voilà tout...

* * *

J'ai cru pourtant que nous allions peut-être nous débarrasser d'eux, quand s'est déchaîné le cyclone de l'affaire. La France s'était tout de même un peu réveillée, devant la frénésie des dreyfusards qui crachaient sur le drapeau, et, au 14 juillet de 1899 et de 1900, je l'ai arboré avec enthousiasme. Paris surtout, Paris a eu vraiment alors quelques jours de bonne et patriotique colère.

"Hélas! Ce n'était qu'un feu de paille... Ah! ils sont malins, ces pourris de parlementaires! Ils ont exilé Déroulède, amusé les badauds avec leur Exposition convaincu les imbéciles, que la République était en danger, et ils les ont lancés contre les curés qui n'en peuvent, mais...

"Est-ce bête, cette guerre aux curés! Comme si jamais, dans aucun temps, dans aucun pays, on avait pu se passer de religion... Il semblerait que ces gens-là n'ont jamais perdu un être qu'ils aimaient et désiré le voir un jour. Moi, depuis qu'ils tourmentent ainsi les prêtres, ça me donne envie de retourner à la messe...

"D'ailleurs, tout va plus mal qu'avant, la nouvelle Chambre est plus ignoble que l'ancienne, et les idiots de bourgeois en sont à regretter Waldeck, qui, pour le moment, se ballade dans les mers du Nord et dîne avec Guillaume... Je parierais que, dans quelques mois d'ici, il reviendra au pouvoir, leur Waldeck-Rousseau, en se donnant des airs de sauveur, à peu près comme font les rôdeurs du bord de l'eau, qui flanquent un passant dans le bouillon pour le repêcher et tirer la prime...

"C'est donc ça, leur République! Il n'y a pas assez de gendarmes pour jeter dans la rue de pauvres religieuses, pareilles à ces bonnes Soeurs qui m'ont si bien élevé ma petite Victorine, quand je suis devenu veuf; mais la police se gardera bien d'arrêter les Humbert et les d'Aurignac, cette bande de voleurs qui d'abord, paraît-il, avait pour chef un ancien garde des sceaux. Voilà pour la justice..: Quant à la morale, c'est encore pire. Il est défendu dans les écoles de parler du bon Dieu aux enfants; mais, en sortant de la classe, ils peuvent regarder tant qu'il elur plaira les images obscènes autour du kiosque à journaux. Quelle dégoûtation!...

"Et personne ne se révolte; on ne grogne même plus, ou à peine. Devant la vacherie générale, les meilleurs patriotes eux-mêmes sont découragés.

"Ma foi, j'ai bien envie de ne pas pavoiser... C'est un crêpe de deuil qu'il faudrait plutôt mettre à mon drapeau, quand ce Jaurès, qui a traité Jeanne d'Arc de cabotine, a pu dire à la tribune que l'Alsace était allemande pour toujours... Allons, va te cacher, mon vieil ami, car devant toutes les hontes et toutes les infamies d'à présent, on croirait vraiment que nous ne sommes plus en France!"

* * *

Et le père Muller, avant de serrer son drapeau, essuya deux grosses larmes qui mouillaient ses yeux avec le pan de calicot rouge.

François Coppée.

Juillet 1902.

APRES LA BATAILLE

(*Le Droit*)

Enfin la lutte est terminée et, à travers les fumées qui s'élèvent encore du champ de bataille, on peut entrevoir les positions des combattants.

Le gouvernement Whitney est resté au pouvoir, c'était prévu; bien peu se sont fait illusion au point de croire que les forces du pouvoir combinées avec celles de la toute puissante association des hôteliers pourraient être renversées par le courant de la saine opinion publique, des réformes justes et de la tempérance.

Il faut bien remarquer que le gouvernement Whitney a choisi lui-même le temps le plus favorable à son point de vue, pour en appeler au peuple; rien ne l'y obligeait, sinon qu'il voulait faire renouveler pour quatre ans son mandat avant que les éléments de faiblesse et de désorganisation qu'i remarquait dans ses rangs ne devinsent trop forts.

Malgré cette tactique, où le droit du plus fort et l'amour du pouvoir priment la justice et l'intérêt public, le gouvernement a vu sa majorité diminuer sur toute la ligne; outre les sièges qu'il a perdus à la Législature, les majorités en faveur de son gouvernement ont été diminuées; ce n'est certainement pas un compliment ni un vote de confiance dont on peut être fier.

L'administration générale de la province ne subira pratiquement aucun changement immédiat. Il est à peu près certain cependant que M. Whitney se retirera du ministère, vu son état de santé; cette retraite amènera des modifications difficiles à prévoir à l'heure actuelle.

* * *

Quant aux Canadins français, leur vote en masse contre le gouvernement Whitney est une éloquente protestation contre les injustices criantes dont ils ont été victimes depuis quelques années. Ils ont battu le collègue de M. Whitney, le Dr Rhéaume et celui qui devait prendre sa place sur les banquettes ministérielles, M. Champagne, et si M. Morel est élu dans Nipissing, ce n'est certainement pas avec le vote de ses compatriotes. La réélection de M. Racine dans Russell, le succès de M. Ducharme dans Essex Nord; même la réélection de M. Evanturel dans Prescott, sont des preuves évidentes que les Canadiens-français repoussent avec toute l'énergie possible l'idée d'approuver même indirectement et avec des exceptions l'idée d'appuyer un gouvernement persécuteur et injuste.

Les adversaires de la politique "Against the government", vont crier que nous avons perdu un ministre canadien-français et que notre situation est pire qu'elle était; ce sera simplement deux autres blagues ajoutées aux autres si nombreuses qu'ils ont faites. Nous sommes mieux de n'avoir aucun représentant dans le ministère que d'en avoir qui sanctionnent, par leurs votes et leur attitude, les injustices qui nous ont été faites, comme ont agi MM. Rhéaume, Champagne et Morel depuis trois ans.

M. Whitney prétendait que les protestations contre le règlement 17 ne venaient que d'un groupe de rouges, il a forcé ainsi tous les Canadiens français de coeur à se liguer contre lui. S'il est l'homme à l'esprit large que l'on a dit, s'il est l'homme juste que l'on prétend, il saura rendre justice à qui de droit et nous lui en saurons gré.

Si au contraire il persiste à se laisser dominer par les loges orangistes, il mettra à exécution ses menaces contre nous, et tâchera d'achever son oeuvre d'anglicisation de nos enfants.

Nous resterons fermes dans la lutte jusqu'à ce que ces injustices répétées ouvrent les yeux à ceux qui ne veulent pas voir. Nous avons avec nous l'élément anglais impartial, nous avons aussi la province de Québec qui fera entendre sa voix de protestation plus éloquemment peut-être qu'on ne le pense.

Nous nous rappellerons toujours, avec les martyres, de toutes les saintes causes, qu'il vaut mieux gémir sous le couteau que de dormir sous le chloroforme.

L'ELECTION DE VENDREDI

La mise en nomination des candidats a eu lieu vendredi dernier: une seule élection par acclamation, M. Aimé Bénard, dans le comté d'Iberville.

Partout la lutte est ardente. L'opposition fait un effort acharné pour conquérir le pouvoir et présente à l'électorat un programme bien chargé. Sir Rodmond Roblin demande à l'électorat de lui continuer sa confiance.

Vendredi soir la lutte sera terminée. Et comme c'est une élection, il est toujours difficile, même en présence des apparences les plus convainquantes, de prédire qui triomphera. Mais à la veille de la votation, nous ne pouvons que répéter le conseil que nous donnions dès l'ouverture de la lutte. Votons et votons dans notre intérêt national et religieux. Dans cette lutte, cela prime toutes les autres questions: suffrage féminin, législation directe, referendum, abolition de la buvette, etc. Votons contre ceux qui veulent amoindrir le droits que nous avons regagnés depuis quelques années, votons contre ceux qui trouvent que nous enseignons trop de français et maintenons trop d'atmosphère catholiques dans nos écoles: votons pour ceux dont l'action—intéressée ou désintéressée, peu importe—a favorisé un amoindrissement de l'injustice dont nous souffrons, votons pour ceux qui ont prouvé par leur conduite que le bilinguisme n'est pas un mot vide dans nos écoles.

En un mot, ayons en vue, en nous rendant déposer notre vote, la question française et catholique au Manitoba.

LES NOTRES DANS L'OUEST

(De *L'Action Sociale*)

Un récent voyage dans l'Ouest nous ayant mis à même de voir de près les conditions qui y sont faites aux nôtres et la situation qu'ils s'y sont eux-mêmes faite, nous dirons, sans plus tarder, ce que nous avons observé de plus digne d'attention.

Et d'abord ce qu'il y a de plus intéressant et même de plus admirable dans tout l'Ouest, ce sont encore les Canadiens eux-mêmes, dignes fils d'une race intrépide qui affronte joyeusement tous les labeurs et tous les dangers, qui ne désespère jamais d'elle-même, puisqu'elle espère toujours en son Dieu.

Grâce à leur puissante et honnête vitalité, grâce à l'idéal bien français et bien catholique qui reste le leur, grâce à leur fidélité à l'Eglise et à leur attachement à la vie rurale, on peut affirmer, sans forfanterie aucune, qu'aucun élément ne surpasse comme qualité et comme force de conservation celui que les nôtres y maintiennent heureusement. Bien peu peuvent lui être comparés.

Dans une conversation que notre rédacteur eut l'honneur d'avoir avec l'honorable lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, celui-ci lui exprimait l'estime qu'il avait pour l'élément venu de Québec et l'espoir qu'il entretenait de voir les Canadiens du Québec se diriger vers sa province.

C'est en effet que les nôtres gardent là-bas leurs belles qualités qui en font un élément d'ordre et de solide progrès, au milieu des éléments instables dont on voit de plus en plus là-bas les graves inconvénients et les dangers.

* * *

Il n'est que juste d'ajouter aussi que le catholicisme des Canadiens français, leur principale force comme race, s'il est exposé là-bas à perdre un peu de sa ferveur au contact de races plus matérialisées et moins ferventes, comme plusieurs, pas toutes, le sont parmi celles qui nous arrivent, ce catholicisme ne nous a pas paru du moins atteint de ce virus anti-clérical qui atteint ici un certain nombre des nôtres.

Personne ne nous a paru redouter là-bas l'influence du prêtre dans la vie sociale et la vie publique. Tous nous ont paru estimer qu'il n'y avait de salut pour l'élément canadien que dans son union fidèle avec son clergé. Et cette conviction nous a été exprimée dans toutes les classes de la société, aussi bien par les ministres provinciaux que par les laboureurs des prairies et les semeurs de blé.

On a bien essayé d'exporter jusque là-bas, sous couleur de parti politique ou de libéralisme, l'anticléricalisme de certaine pépinière maçonnique de Montréal, mais ces germes morbides ne paraissent pas avoir empoisonné les salubres régions où habitent les nôtres. Si quelques-uns en sont atteints, ils n'osent pas afficher leur tare, comme ici. Disons franchement que sur ce point l'Ouest nous donne une bonne leçon, la même que nous donnent généralement nos compatriotes partout où ils sont en minorité, partout où le danger leur fait sentir plus vivement le péril de diviser ses forces en face des ennemis.

* * *

Mais d'avoir constaté qu'ils ont échappé jusqu'ici aux dangers de l'anticléricalisme, ne nous empêche pas de voir qu'ils y ont été et qu'ils y restent exposés, par une propagande infâme, partie de chez nous. Et d'apprendre à Edmonton, l'avant-poste le plus avancé des nôtres, que le journal condamné par tous nos évêques y recrutait un grand nombre de lecteurs, nous a fait mieux sentir tout ce que cette entreprise de trahison et de dénigrement avait de criminel et de félon.

Les nôtres ont eu assez de bon sens pour ne pas se laisser contaminer par cette gangrène, du moins d'après ce qu'on en peut juger. Mais l'existence du danger doit leur être un avertissement, comme il en est un pour nous. Réjouissons-nous que la leçon leur ait coûté moins cher qu'à nous et souhaitons-leur de garder toujours le solide bon sens et la clairvoyance qui les ont fait échapper à l'emprise abrutissante de l'anticléricalisme.

NOS FRERES ONTARIENS

Le gouvernement Whitney est revenu au pouvoir dans l'Ontario. Sa majorité n'a été que peu amoindrie. Nos compatriotes ontariens n'ont élu qu'une députation libérale. L'honorable Réaume a été défait. De même M. Champagne d'Ottawa. L'un et l'autre soutenaient le gouvernement Whitney. Dans tous les milieux, on admet que les Canadiens français, répondant à l'appel de notre vaillant confrère le *Droit*, ont voté en masse contre le gouvernement conservateur. Mais cela n'a pas empêché la réélection de Whitney, dira-t-on. C'est vrai: mais cela a prouvé que nos frères ontarien savent s'unir, mettre de côté l'esprit de parti. Et c'est la plus grande des victoires qu'on put souhaiter dans le moment. Unis, ils défient tous les efforts et triompheront de toutes les persécutions. Ce n'est qu'une question de temps.

* * *

Le vote français en Ontario sera une excellente leçon pour les ministres et députés français trop collés à leur parti et prêts à lui sacrifier leurs compatriotes. Le résultat a prouvé que même les plus fortes majorités ne mettent pas un obstacle insurmontable à l'indignation des bons patriotes.

* * *

La bataille continuera dans Ontario. Le gouvernement conservateur de cette province va poursuivre son oeuvre persécutrice: il s'efforcera plus que jamais de détruire l'école française, de bloquer la "french invasion". Nos compatriotes d'Ontario ne se font pas d'illusions sur l'avenir: ils le voient sombre et lourd de luttes mais ils ne craignent rien et tiendront tête à l'orage. Notre confrère le *Droit*, sous le titre "Quatre ans de lutte" sonne déjà l'appel au combat. Il conclut ainsi:

Nous avons devant nous quatre années de luttes acerbes à soutenir, quatre années de persécutions plus odieuses les unes que les autres, quatre années de combats sans merci à soutenir. C'était prévu, c'était dans l'ordre naturel des choses; pour soutenir ces luttes et ces combats, pour supporter victorieusement l'odieux des persécutions, il nous faut des hommes et des femmes de coeur, il nous faut de la sincérité et du dévouement vrai. Le premier pas à faire, le plus essentiel était de bien choisir nos soldats; la campagne électorale est le meilleur crible qu'il fut possible de désirer. Nous saurons à l'avenir à qui nous avons affaire,

PAGES CANADIENNES

Le camp d'un chantier.

Le site du camp occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans les dégels: dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière ou d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement débarrassé: sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le camp proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux, et enfin des abris, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles, etc., etc.

Autour de ces constructions sont épars des barils vides, des tas de bois; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont entrés le soir et les jours de dimanches et fêtes, des traîneaux renversés sur le côté, des raquettes et autres instruments, plantés dans la neige ou disposés près de la porte du camp et de l'écurie.

Les édifices d'un chantier sont construits de troncs d'arbres non équarris; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces supérieure et inférieure des deux extrémités de chaque pièce: d'où vint à cette espèce de construction le nom de charpentes à têtes. Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, portent le nom d'éclats. Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrement équarries.

L'intérieur du logement des hommes de chantiers se compose d'ordinaire d'une seule pièce. Tout autour de cette pièce règne une rangée de lits ou couchettes, dont les ais sont fixés aux lambris. Le plancher des couchettes est formé de petits barrotins, recouverts d'une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins bien arrangée de branches de sapin, selon le sybarisme de l'occupant: un oreiller, dont ni la matière ni la forme ne sont prescrites par le règlement, et des couvertures de laine complètent la literie des hommes de chantier.

Un poêle, dont le tuyau traverse le toit, occupe d'ordinaire le centre du logis, entouré le soir de mitasses, de chaussettes, de mitaines qu'on fait sécher pour le lendemain. Dans les chantiers de l'Ottawa, le poêle est remplacé par un âtre de sable encaissé, qu'on élève au centre du logis: la fumée s'échappe par une ouverture carrée ménagée dans le toit. Une table à tréteaux, quelques sièges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quelques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du camp.

J'ai parlé des sièges: il en est une espèce particulière aux chantiers, laquelle prête aux formes les plus variées et les plus pittoresques: je connais certains ébénistes forestiers qui possèdent un talent remarquable dans ce genre de travail. Ces sièges sont confectionnés sans tour, et sans avoir recours au système coûteux et peu sûr des mortaises, clous, chevilles, vis et colle forte. Les branches d'un sapin en forment les pieds (quelquefois les bras et le dossier: partie du tronc de l'arbre, façonné selon le goût et la patience de l'ouvrier, en constitue le siège. La chronique rapporte que le premier siège, style chantier, qui fut produit, avait quatre pieds: il était ainsi fait que quelqu'un entrant le soir dans le camp, le prit tout bonnement pour la chienne du contre-maître: de là vient qu'on nomme ce siège une chienne, et qu'il est, par conséquent, fort comme il faut de dire dans les chantiers, à celui qui se trouve de service à l'arrivée d'un étranger:—"Présente donc une chienne à monsieur",—ou à l'étranger lui-même:—"Monsieur, veuillez vous asseoir sur cette chienne".

Disons un mot, maintenant, du personnel des chantiers et de l'organisation sociale et hiérarchique de cette société des bois. Naturellement, le chiffre de la population varie selon l'importance de l'exploitation et la richesse de la portion de forêt soumise à cette exploitation; mais si la population d'un chantier, quel que fût son chiffre, défilait devant vous dans l'ordre des préséances, voici le rang relatif que chacune de ses diverses classes occuperait: 1o le Contre-maître; 2o les bûcheurs; 3o les charretiers; 4o les claireurs; 5o le Couque.

Le contre-maître et le couque sont des fonctionnaires uniques dans leurs attributions; les autres sont des travailleurs, dont le nombre proportionnel varie selon les circonstances de temps et de lieux.

Le Contre-maître est le dépositaire absolu, par la volonté du Bourgeois propriétaire, de l'autorité sociale de la communauté: il pose et résout les questions, donne des ordres, tranche et agit selon son bon plaisir, et ne doit compte de son administration qu'à celui qui l'a envoyé.

Le Couque, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement sans préjudice à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contre-maître.

Les bûcheurs abattent les arbres à l'exploitation, et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce. Dans les chantiers où l'on manufacture du bois carré, les bûcheurs se partagent en trois catégories: ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent, qu'on appelle piqueurs, et ceux qui finissent l'équarrissage, lesquels reçoivent le nom de doleurs ou de grand'haches.

Les charretiers chargent les pièces de bois sur leurs traîneaux, de forme particulière, et les conduisent à la jetée, sur le bord de la rivière flottable la plus voisine. La jetée est ainsi appelée, parce que les pièces de bois, amassées dans cet endroit, sont précipitées toutes ensemble dans la rivière au printemps, quand la fonte des glaces et de la neige permet de commencer la descente vers le moulin à scie, ou le lieu de départ pour le port d'embarquement.

Les claireurs débarrassent les endroits de hâlage des arbres et branches qui font obstacle: ils établissent les chemins, les foulent avec les pieds, les arrageant avec la pelle et les entretienent ainsi, tout l'hiver, dans le plus parfait ordre.

Les devoirs et les attributions de ces divers états, les droits et les prérogatives qui en découlent sont réglés et définis par les Us et coutumes des chantiers, sans constitution écrite et toujours sous le bon plaisir législatif, administratif et judiciaire du Contre-maître.

Tous les détails, que je viens de résumer en peu de mots, je les avais étudiés au comp où nous avions fait étape, avec l'aide de notre excellent hôte, le contre-maître, pendant que le couque nous préparait un de ses meilleurs dîners, avec un zèle que je dois à la justice de reconnaître.

Je constate que nous dinâmes, que le dîner, fait en conscience et libéralement offert, fut accepté et mangé de même.

Ce dîner fut suivi d'un petit quart-d'heure de récréation, après lequel notre caravane se remit en route.

Je ne cheminai pas longtemps dans la société de mes compagnons; car notre destination n'était pas la même. Tout le convoi prit bientôt une fourche de chemin qui devait le conduire à un camp, où l'on devait arriver tard le soir; et moi je continuai seul ma route, vers un établissement que j'avais de bonnes raisons de préférer aux autres.



Les suffragettes anglaises continuent leurs exploits, incendiant, jetant des bombes et attaquant jusqu'à la personne de la reine. Les arrestations n'y font rien. Pour sortir de la prison, elles recourent à la grève de la faim. La gravure ci-dessus nous montre l'arrestation de Mme Pankhurst, leader des suffragettes. Les policiers durent l'arracher des grilles auxquelles elle se cramponnait et la traîner en prison.

François le veuf.

J'arrivai au terme de ma course bien avant l'heure ordinaire du retour de l'ouvrage et de la rentrée des travailleurs au camp. En approchant du logis, mes oreilles furent frappées par un chant d'une mélancolie douce, que modulait une voix dont les accents avaient des larmes et allaient au coeur.

Je reconnus cette voix, qui partait de l'intérieur de la cabane du chantier, pour l'avoir entendue dire le même air d'un lit de douleur au milieu des enivrements délirants de la fièvre.

Après le prêtre, le médecin est celui de tous qui est le plus à même de comprendre les joies et les douleurs de la sensibilité. Il est peu des souffrances de la pauvre humanité qui ne s'étalent devant ses yeux et peu, par conséquent, auxquelles il ne participe, s'il est digne de l'espèce de sacerdoce qu'il exerce.

Si tout était peine dans cette communion de souffrances, l'homme sensible serait bientôt brisé à ce contact de tous les jours; mais il y a, dans ce partage des angoisses de ceux qui souffrent, des consolations qui font plus de bien encore à celui qui donne sa sympathie qu'à celui qui la reçoit. Et, pour ce qui est des peines morales, notre nature est ainsi faite que toute douleur légitime porte en elle comme un baume qui en adoucit l'amertume. Le poète a dit:

La peine a ses plaisirs, la
douleur a ses charmes!

Dans un ordre supérieur d'idées, en dehors de cette sensibilité purement humaine qui a ses périls, il y a cette parole du sermon sur la Montagne: "Heureux ceux qui pleurent". Tant il est vrai que si l'on descend au fond de soi-même, on ne tarde pas à découvrir qu'il n'est pas une seule corde de l'âme humaine qui ne résonne à l'unisson de la véritable doctrine, même dans le sens naturel des choses.

Celui dont j'avais reconnu la voix au milieu des bois, et que j'appellerai François, souffrait d'une douleur dont le charme menaçait de lui devenir funeste. C'était une de ces natures d'élite qui semblent comme dépaysées au milieu du monde tel qu'il se présente d'ordinaire: il y avait, dans son organisation, d'immenses ressources à côté de très grands dangers. Jeune encore, il avait pendant plusieurs années vécu du bonheur d'union parfaitement assortie; l'idée que ce bonheur pouvait ne pas durer ne lui était pas même encore venue à la pensée, lorsqu'une maladie soudaine lui enleva sa femme, le laissant seul chargé du soin de trois jeunes enfants.

La douleur que François ressentit fut aussi profonde qu'elle était sincère: le changement opéré dans son caractère fut tel que ses parents et amis ne crurent voir de mieux à faire, une fois la première année de veuvage passée, que de lui conseiller de se remarier. Cette proposition n'eut pour résultat que d'aggraver son mal, et de l'irriter à peu près contre tout le monde. Il se ressouvint alors que sa femme lui parlait souvent de secondes noces assez malheureuse, arrivés dans leur voisinage, et qu'elle déplorait le sort de pauvres petits enfants, traités dans le nouveau ménage, comme des étrangers fort mal vus.

Il se ressouvint que sa jeune femme était tellement préoccupée du sort de ces pauvres petits, qu'elle avait adopté pour chanson favorite une mélodie populaire fort touchante, dont les paroles ont trait au sort de petits orphelins confiés aux soins d'une marâtre.

François avait entendu tant de fois chanter cette mélodie à sa femme, alors qu'elle faisait tourner son rouet ou berçait ses enfants, qu'il la savait par coeur. Du reste, il ne faisait pas grande attention au sujet, au temps de son bonheur; ces couplets étaient bien connus dans le pays, et ce à quoi François prenait alors le plus de plaisir dans une chanson c'était à la voix de sa femme.

Mais l'air et les mots de cette mélodie lui revinrent en mémoire à la proposition d'un nouveau mariage, et avec eux les propos de sa femme et le sort des enfants qu'elle plaignait tant. Il voyait dans cette conduite de celle qu'il avait tant aimée quelque chose de prophétique. Tout cela fit un tel ravage dans le coeur et la tête du pauvre veuf, déjà fort fiévreux, qu'il en contracta une maladie assez sérieuse, à laquelle, cependant, sa forte constitution l'arracha bientôt.

C'était donc ce chant de sa femme, ou plutôt cette complainte, comme le peuple a si bien nommé ces compositions naïves et mélancoliques, que François-le-veuf chantait lorsque j'arrivai au chantier. Appuyé sur les pièces de la cabane à l'extérieur, près de l'une des petites fenêtres de ce rustique logement, dans le demi-jour de la forêt, je l'écoutai jusqu'au bout, avec un intérêt plein du charme douloureux que savait rendre le chanteur.

La complainte des trois petits enfants a dû être composée par quelque jeune mère, allant s'éteindre dans la dernière période d'une douce consomption. Elle raconte que trois petits orphelins voyaient la maison de leur père régie par la verge de fer d'une marâtre; qu'un jour, maltraités outre mesure, ils quittèrent le toit paternel pour aller à la recherche de leur mère absente. Ils n'avaient pas fait long de chemin qu'un messager céleste les accoste, au pied d'une croix plantée près de la route, et leur dit:

Où allez-vous mes anges,
Trois beaux anges du Ciel!

Les enfants répondent ingénument qu'ils cherchent leur mère, et demandent au Chérubin s'il ne l'a pas vue.—Oui, répond celui qui est sans cesse au pied du trône de l'Agneau, et allez dire à votre père de venir ici avec votre belle-mère pour la voir, elle veut vous parler à tous.

Les enfants obéirent, et il est dit qu'après l'entrevue du père, des deux mères et des enfants, au pied de la croix, en présence des anges, les orphelins n'eurent plus à se plaindre.

Ce petit drame, si poétique, est rendu dans un langage tellement naïf que la musique seule peut en faire passer les mots: ce qui est le cas, du reste, pour beaucoup de cantates autrement prétentieuses et moins belles de librettistes célèbres.

Dans le moment dont je parle, la complainte des trois petits enfants était chantée loin du foyer domestique, en l'absence de toute femme et de tout enfant, par un hercule du travail et qui se croyait seul à s'entendre, ou plutôt chantait pour les absents: et ce chant, passant par cette forte poitrine, n'avait rien perdu de sa candeur et de sa tristesse.

Il était évident qu'il y avait là un grand service à rendre, ou du moins à tenter de rendre à cet infortuné jeune homme: car les choses ne pouvaient aller longtemps ainsi sans affecter la santé ou la raison, peut-être les deux à la fois.

François avait une intelligence supérieure, un grand bon sens naturel et un profond sentiment du devoir: il était attaché à la religion et avait une honnête détermination d'en accomplir les préceptes. Avec cela tout est possible.

J'entrai dans la cabane du chantier, et, donnant la main au vigoureux garçon qui s'y trouvait seul, et que ma brusque apparition avait évidemment décontenancé, je lui dis:

—Mon pauvre François, toujours triste et pas encore raisonnable! Et pourquoi avoir abandonné la hache que tu manies si bien et qui te rapporte de gros gages, pour accepter le poste de cuisinier qui ne va pas à tes habitudes et pour lequel tu es moins payé?

—Docteur, vous m'avez découvert! Vous savez bien que je n'ai pas peur des gros travaux: mais j'aime à être seul, et le couque est presque toujours seul au camp.

—Oui, le couque du camp des Deux-Rivières aime à rester seul, pour chanter sa tristesse et nourrir sa douleur: en attendant que cette douleur le tue, et que sa mort prive de père trois enfants qui ont déjà perdu leur mère... Tu te rappelles ce que je t'ai dit, pendant ta convalescence l'été dernier. Eh bien! ne t'aperçois-tu pas que tu es pâle! ta santé ne résistera pas, et tes enfants ont besoin de toi, pourtant... Voilà deux ans que ta femme est morte; il est temps que, sans l'oublier, tu songes surtout aux enfants qu'elle t'a laissés.

—Je comprend cela, me répondit François; mais si j'ai l'air un peu moins triste, si je me mêle aux autres, ils sont tous là qui me guettent, me parlent de me remarier... Ils sont sans cesse à me dire: "Les morts avec les morts, les vivants avec les vivants"... Et si j'aime mieux les morts, moi: et si j'ai peur des belles-mères pour les petits enfants?

—Ne sois pas injuste envers toutes les femmes, parce qu'il y en a de mauvaises, François, tu en as d'autant le droit que la tienne était excellente: d'ailleurs, tu n'es pas obligé de te remarier si cela ne te convient pas. Je serais indigne de te donner des conseils si je ne comprenais pas tout ce que ta peine a de légitime et d'honorable pour toi: mais il ne nous est pas permis de tout donner au sentiment, le devoir a ses droits et la raison les riens: tu n'as pas oublié ce que M. le Curé te dit à ce sujet... Ah! si ta femme pouvait te parler, du haut du Ciel où Dieu l'a reçue bien sûr, elle se joindrait à tous ceux qui s'intéressent à toi pour te donner les mêmes avis. Si tu ne te rendais pas enfin, tu serais coupable et ta douleur même n'aurait plus le même droit à l'intérêt de Dieu et des hommes. Il faut se soumettre aux décrets de la Providence.

Et puis, tu dois comprendre qu'il n'est pas juste d'imposer ainsi ta tristesse à tout le monde. Tes compagnons de labeur ont besoin de leur gaieté pour les aider à supporter lerus durs travaux: tu n'as pas le droit de mettre aussi ceux que le sort amène sur ton chemin dans l'alternative d'épouser une douleur, qui dépasse les bornes prescrites, ou d'encourir ta mauvaise grâce... Tu ne peux pas ainsi faire ton devoir.

Allons, sois sage, ajoutai-je, en tendant de nouveau la main à mon brave ami; car on entendait le bruit de quelqu'un à la porte.

François s'arrêta, me regarda en face comme pour me lire au fond de l'âme, puis il dit: —"Je serai sage, et cela avec un air de décision et de calme énergie qui me fit plaisir.

François a tenu parole; mais jamais il ne voulut suivre l'avis de ses proches qui voulaient le faire remarier.

Au moment où François achevait de parler, on entendit battre des raquettes; un instant après la porte s'ouvrit, laissant pénétrer dans la cabane un vigoureux vieillard, chargé d'un loup-cervier et de quelques lièvres pris au collet.

J.-C. Taché.

Le polo est un sport pratiquement inconnu dans l'Ouest mais très en faveur dans les grands milieux riches. Il consiste en un jeu de balle où les joueurs sont à cheval. Il est très passionnant, non sans danger, et demande d'excellents cavaliers et de bonnes montures.

PELERINAGE DE N.-D. DE LOURDES A SAINT-LAURENT, PRES DE DUCK LAKE, SASK.

Le 16 juillet prochain aura lieu le grand pèlerinage annuel à N.-D. de Lourdes, sur les rives pittoresque de la Saskatchewan.

Prêtres et fidèles de toutes nationalités, Latins et Ruthènes, sont cordialement invités à y prendre part en aussi grand nombre que possible.

Pour rehausser l'éclat des cérémonies de ce pèlerinage déjà si populaire, Sa Grandeur Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, a daigné nous écrire qu'Elle espère pouvoir le présider. D'autre part, Sa Grandeur Mgr Budka nous a promis d'y accompagner les nombreux pèlerins du rite ruthène pour y pontifier solennellement avec toute la pompe d urite oriental, autant du moins que le local le permettra. Les fonds recueilis jusqu'à présent n'étant pas encore suffisants pour commencer les travaux de construction de la chapelle, il est à désirer que cette année tous les pèlerns se fassent un devoir d'y contribuer par des offrandes généreuses qui augmentent le chiffre des souscriptions.

Accourez, nombreux pèlerins de N.-D. de Lourdes, en union avec les Congressistes de Lourdes chantons: *Ave Maria.*

Communiqué.

Département des patrons



Voici un modèle de costume fin de printemps. Il se peut faire de soie, de tissus laineux et de cotons de première qualité. Les manches et le corps ne font qu'un et le cou est orné d'un collet et de revers. La tunique peut se terminer en pointe comme on le peut voir ou selon la forme ordinaire.

Le patron No. 6,635 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande 2¾ verges d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Ce joli petit costume comprend une blouse unie le corps et les manches ne forment qu'un tout et la jupe est courte et unie. Il y a une blouse de dessus très découpée aux ouvertures des épaules à l'allure de surplis sur le devant. Elle se prolonge jusqu'au bas de la ceinture en une tunique à pointes. On peut se servir d'un ou de deux tissus pour faire ce costume.

Le patron No. 6,648 est pour enfants de 6, 8, 10, 12 et 14 ans. La grandeur moyenne demande pour le vêtement 2⅜ verges d'un tissu de 36 pouces de large; pour la blouse de dessus 1½ verge d'un tissu de 36 pouces de large.

Ce patron peut être obten uen envoyant dix saus au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'exécution du patron.

DANS LE MONDE

VILLA ET CARRANZA

Le désaccord s'accentue et Villa arrête ses opérations militaires.

Juarez, 1.—Le désaccord de Villa et de Carranza est devenu de nouveau aigu. Villa a suspendu ses opérations militaires depuis hier. Des personnes bien renseignées disent que Villa a envoyé un ultimatum à Carranza et qu'il ne fera plus un mouvement avant d'avoir reçu la réponse.

Villa est revenu à Torréon, hier. Il a annoncé qu'il avait donné l'ordre à ses troupes fortes de dix-sept mille hommes d'y revenir aussi. Il a expliqué que s'il n'avait pas poussé jusqu'à Queretaro après avoir trouvé Aguas Calientes évacué c'était parce qu'il n'avit plus de munitions.

Des bruits divers courent ici. Des constitutionnels disent même que Villa aurait l'intention de rompre complètement avec Caranza et d'agir dorénavant pour son propre compte.

L'ultimatum est conçu, dit-on, en termes très énergiques. Villa demande que son armée reçoive immédiatement sa part entière des munitions récemment débarquées à Tampico et qu'on l'autorise à empolyer les chemins de fer pour le transport des approvisionnements nécessaires à son armée. Les partisans de Carranza ont maintes fois jusqu'ici empêché l'expédition d'approvisionnements à Villa.

Carranza est en ce moment en route de Monterey vers Nuevo Laredo.

* * *

Aguas Calientes, 1.—En arrivant ici dimanche, la brigade Zaragoza, sous le commandement de généraux Benavides et Raoul Madero, trouva la ville évacuée par les fédéraux sous les ordres du général Barron.

Les forces fédérales ne s'étaient arrêtées que le temps de prendre le repos nécessaire et poursuivaient leur retraite sur Queretaro.



Les troupes américaines continuent à être harcelées par des marandeurs mexicains. Cela les ennuie fortement et à toute minute, des soldats américains doivent faire le coup de feu contre leurs ennemis. Ainsi nous avons dans cette gravure des soldats américains faisant feu sur un bâtiment où se sont réfugiés quelques maraudeurs.

L'OPINION EUROPEENNE

Les conséquences politiques de l'assassinat de l'archiduc.

Paris, 29.—La crainte que l'attentat de Sarajevo ne nuise à la stabilité de l'Europe, fait oublier en quelque sorte le sentiment d'horreur que l'on éprouve après un tel crime et la sympathie que l'on devrait montrer en ce cas au vieil empereur. Telle est l'opinion des journaux du matin. Cet incident, dit-on, donnera plus de force encore au mouvement serbophile, resserrera les rapports de la Serbie avec la Russie et placera l'Autriche sous la dépendance plus immédiate de l'Allemagne.

Le président Poincarré a envoyé ses condoléances à l'empereur François-Joseph et M. Viviani, président du conseil, a fait présenter au premier ministre d'Autriche tous les regrets au sujet de ce terrible attenta.

* * *

Saint-Pétersbourg, 29.—La presse russe en commentant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme reproduit les sentiments anti-autrichiens de la nation russe.

Quelques journaux disent que c'est pour l'Autriche une occasion de changer de politique, et ils déclarent que le malheureux archiduc portait en lui l'étincelle qui devait provoquer une conflagration européenne.

* * *

Londres, 29.—Bien qu'on ne se dissimule pas l'importance que peut avoir l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme, plusieurs journaux de Londres, expriment avant tout les sentiments d'horreur qu'ils éprouvent pour un tel crime et témoignent leur sympathie à l'empereur François-Joseph, appelant la tragédie qui vient de se dérouler la page la plus triste et la plus sanglante des annales de la maison de Habsbourg.

Le "Standard" dit:

"Ce meurtre a été sans aucun doute la conséquence d'une vengeance non assouvie, et le résultat de la politique du baron Arenthal en 1908."

Le "Daily News and Leader" ajoute:

"Cet acte servira à stimuler ceux qui rêvent un avenir prospère pour la Serbie."

Le "Times" déclare que les événements qui se sont déroulés hier auront pour effet de développer le dualisme pendant un certain temps mais de plus les Slaves voient leurs espérances déçues, le plus il y a danger qu'une révélation se produise. Quoique punis, ils restent opiniâtres, et si leurs rêves n'aboutissent pas, ils essaieront un autre moyen de les réaliser.

* * *

Berlin, 29.—Le "Tageblait" pense que l'assassinat du prince héritier, aura pour l'Autriche des conséquences funestes et affectera la politique actuelle. Le même journal espère que le vieil empereur aura conservé assez d'énergie pour supporter ce nouveau coup. Aussi longtemps qu'il vivra, l'Etat sera plus à même de résister aux troubles que le crime de Sarajevo amènera à n'en pas douter.

A VIENNE

La population manifeste sa sympathie pour le vieil empereur.

Vienne, 29.—De toutes les parties de l'empire, aussi bien que des pays étrangers sont arrivés de nombreux télégrammes, apportant à l'Empereur les condoléances du monde entier, pour l'impression douloureuse, qui avait causé l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de sa femme la duchesse de Hohenberg.

Les journaux d'aujourd'hui rendent hommage au regretté archiduc, et à la duchesse sa femme, et montrent la tristesse et la sympathie, ressenties par toutes les classes de la société pour leur terrible mort.

Quand le vieil empereur revenant d'Ischl arriva ce matin à une station de la banlieu, il fut longuement acclamé par la foule.

Sa majesté se rendit en voiture découverte au château de Schoenbrunn, accompagné de tout son état major en brillant uniforme et paraissait être en excellente santé.

Il fut reçu à la porte du palais par l'archiduc Charles-François-Joseph qui, croit-on, sera appelé à lui succéder sur le trône.

Bien que le 29 juin fut un jour de fête, les journaux ont paru et ont consacré exclusivement toutes leurs colonnes au tragique événement d'hier. Tous ont vanté dans l'archiduc l'homme de devoir, et ont rappelé les immenses services qu'il avait rendus à la marine, ainsi que les rapports toujours excellents que l'archiduc avait toujours eus avec la famille de sa femme qui avait trouvé en lui le mari modèle.

La presse semble bien convaincue que les populations composant les deux monarchies, se rallieront à la personne du vénérable empereur, qui, cela a été remarqué, a donné un nouvel exemple d'héroïsme et de volonté indomptable où il est de faire son devoir, quand après avoir reçu la terrible nouvelle il décida immédiatement de revenir à Vienne, bien qu'il sortit de convalescence.

Les corps de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg, arriveront à Vienne demain, et seront inhumés la semaine prochaine à Anstetten, suivant le désir de l'archiduc.

Il a été décidé que les corps ne seraient pas déposés dans la chapelle de la cour, car la duchesse n'était pas considérée comme membre de la famille impériale, mais probablement à la cathédrale Saint-Etienne ou à la chapelle du Belvédère.

La ville a revêtue ses insignes de deuil. Tous les édifices publics et bureaux du gouvernement sont drapés de crêpe noir.

LE PROBLEME ALBANAIS

Le ministre des Etats Unis fait la leçon à l'Europe.

Athènes, 30.—M. George F. Williams, ministre des Etats-Unis à Athènes, vient de rentrer d'une tournée d'inspection en Epire et en Albanie. Dans une déclaration qu'il a faite à la presse, M. Williams s'en prend aux gouvernements européens et à la Commission internationale de contrôle, dont la politique albanaise lui parait "un scandale d'anarchie, d'incompétence, d'hypocrisie et de meurtre."

—J'ai trouvé, dit-il, un prince qui s'intitule roi et qui n'a aucun pouvoir, aucun royaume, aucun sujet sauf sa femme et ses enfants. J'ai d'abord cherché un gouvernement albanais: je n'ai trouvé que six navires de guerre, et encore étaient-ils silencieux. Cinq gouvernements étaient cependant visibles: 1. Six grandes puissances avec tout pouvoir; 2. une commission internationale ayant le contrôle administratif et financier; 3. une gendarmerie hollandaise commandant à tout l'élément militaire; 4. un prince sans pouvoir; 5. un ministère sans pouvoir non plus.

"Chacun de ces gouvernements combat les autres, sauf le premier qui, lui-même, trouve si peu d'accord dans son sein, qu'il abandonne les autres à leur malheureux sort.'"

M. Williams déclare qu'il est allé à Durazzo et que, selon lui, les seuls sincères sont les officiers de la gendarmerie hollandaise. Il accuse le gouvernement albanais de plonger le pays dans une guerre civile et religieuse. Il préconise l'adoption d'un régime cantonal et adjure l'Europe de laisser l'Albanie essayer de se gouverner elle-même.

Ces déclarations ont fait sensation dans le monde diplomatique.

Remède contre la fièvre.—Les dérangements d'estomac et du foie précèdent toujours les attaques de fièvre, prouvant que les fonctions digestives sont mauvaises et que la qualité du sang laisse à désirer. Dans ces cas là, les Pilules Végétales de Parmelee se sont montrées très efficaces, triomphant de la fièvre en quelques jours. Beaucoup de gens sont sujets à ces douleurs et il n'est pas pour eux de meilleur remède.

L'ETAT DE SIEGE A SARAFEVO

La police doit intervenir pour arrêter des manifestations anti-serbes

Sarajevo, Bosnie, 1.—La loi martiale a été proclamée dans cette ville et dans le district de ce nom, en raison de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme la duchesse de Hohenberg, qui étaient venus en visite officielle dans la capitale de la Bosnie.

Une bombe jetée ce matin par un jeune homme, au coin de la rue principale de la ville a été le signal de graves manifestations anti-serbes, que les troupes eurent beaucoup de difficulté à réprimer. La bombe n'a fait que blesser légèrement un musulman qui passait au même instant, mais les manifestants se servirent de l'incident comme excuse pour organiser une démonstration.

La foule commença à jeter des pierres dans les fenêtres des magasins, des clubs, des écoles, et des maisons serbes, qu'elle mit au pillage.

Les manifestants s'avancèrent processionnellement précédés du portrait de l'empereur François-Joseph porté par l'un des leurs.

Ils chantaient l'hymne autrichien et attaquaient tous les Serbes qui se trouvaient sur leur passage jusqu'à ce qu'un détachement de soldats intervienne pour maintenir l'ordre.

La loi martiale a été proclamée à trois heures du matin, au son du tambour. Des affiches rappelant cette proclamation avaient été placées dans les endroits les plus importants de la ville, qui furent occupés de suite par la troupe.

L'empreinte du visage de l'archiduc et de sa femme a été prise aujourd'hui et leurs corps ont été embaumés et placés sur un catalfaque dans la chapelle du palais. Ils reposent au milieu des couronnes et des bouquets de fleurs envoyés de toutes les parties de l'empire.

Suivant le rapport demi-officiel de la tragédie d'hier, le Feld maréchal Oscar Poliorek, gouverneur de Bosnie, se trouvait dans l'automobile de l'archiduc au moment où l'on fit feu sur lui.

Le comte François d'Harrach se tenait sur le marchepied, protégeant de son corps ceux qui occupaient la voiture après que la bombe eut été lancée quelques minutes auparavant par Nedeljo Gabrinovics. L'archiduc plaisantait le comte sur les précautions qu'il prenait, quand plusieurs coups de feu furent tirés. L'assassin avait si bien visé, que chaque balle avait causé une blessure mortelle.

L'incident venait de se produire que le Feld maréchal Poliorek pensa que l'archiduc et sa femme qui étaient assis vis-à-vis de lui, avaient de nouveau échappé au danger. Aucun d'eux ne prononça la moindre parole, mais peu d'instants après on vit le sang leur sortir de la bouche et de la gorge et l'on comprit qu'ils avaient été mortellement blessés.

Le lieutenant Merrizi qui avait été blessé par la bombe lancée en premier lieu est, dit-on, hors de danger. Quant à la blessure du comte de Boos-Waldeck, elle est sans importance.

On a appris que Gabrinovics avait été expulsé de Sarajevo il y a deux ans, mais que grâce à l'intervention d'un socialiste, membre de la Diète de Bosnie, il lui avait été permis d'y rentrer.

Quelques étudiants serbes, en apprenant le crime qui venait d'être commis s'écrièrent: Remercions Dieu, ce n'est plus à nous qu'incombera une telle action. Ils ont été arrêtés comme complices des deux assassins.

* * *

Sarajevo, 1.—Le rapport officiel de la terrible tragédie d'hier après avoir expliqué que la mort de l'archiduc et de sa femme avait été instantanée en raison de la faible distance où se trouvait l'assaillant ajoute:

"La duchesse de Hohenberg, s'affaissa contre son mari ce qui fit croire au Feld maréchal Oscar Potiorek, qu'elle s'était simplement évanouie. Ce qui le fit ajouter foi à cette supposition fut que l'archiduc et l'archiduchsse échangèrent alors quelques paroles à voix basse. Ce n'est que quand il se retourna après avoir donné l'ordre au chauffeur de se rendre de suite au Palais du Gouverneur, qu'il vit du sang couler de la bouche de l'archiduc.

Quand l'automobile s'arrêta devant le palais, la duchesse n'était pas revenue à elle. Après qu'on l'eut descendue de voiture, l'archiduc s'affaissa sur le siège.

L'archiduc expira un quart d'heure après, et quelques minutes plus tard, la duchesse mourait sans avoir repris connaissance.

On racontait aujourd'hui que l'archiduc aurait dit en dernier lieu à sa femme: "Sophie, vivez pour nos enfants".



Le gros paquebot "New York" est venu en collision avec le "Pretoria", un puissant navire de transport. Il a été frappé en plein flanc mais au-dessus des parties vitales. Comme on peut le voir par cette gravure, le "New York" à subi de graves avaries: son flanc présente une échancrure large de 32 pieds.

LES ETATS UNIS ET LE JAPON

La presse japonaise attaque les Etats Unis.

Tokio, 30.—La presse japonaise se montre généralement indignée de l'attitude des Etats-Unis au sujet de la question sur les propriétés foncières en Californie; plusieurs des journaux insistent sur la nécessité de trouver un remède à cete "insultante situation".

Le "Nichi Nichi" se montre tout spécialement violent. Il condamne vivement la participation du Japon à l'exposition de San Francisco.

"Au lieu d'y participer, dit ce journal, le Japon ferait bien mieux d'agir contre la Californie pour obtenir satisfaction, puisque le gouvernement de Washington n'est pas capable de contrôler les autres Etats.

Ce sont des vers que se plaignent le plus souvent les jeunes enfants. L'Exterminateur de Vers de Mother Graves constitue un excellent remède.

CHRONIQUE AGRICOLE

LA PRODUCTION DU LAIT

La quantité et la qualité du lait produits dépendent, dans une large mesure, des soins que l'on donne à la vache pendant la période de lactation. Le bien-être, la quiétude, la douceur, la propreté sont des éléments essentiels au succès dans l'industrie laitière.

LITIERES

Pour qu'une vache soit à son aise, il faut qu'elle ait une bonne stalle pourvue d'une abondante litière. Toute substance sèche et absorbante peut servir de litière: la sciure de bois et la paille propre et sèche comptent parmi les meilleures. On doit renouveler une partie de la litière tous les jours, afin d'éviter la poussière qui se dégage de la vieille litière.

PANSAGE

Quand les animaux sont au pâturage, leur pelage est tenu propre par le vent et la pluie, et il ne faut que très peu de pansage ou de brossage. Cependant il est bon de les brosser pour enlever la poussière et les poils détachés qui pourraient tomber dans le seau à lait. En hiver, quand les vaches sont à l'étable, il faut enlever les déchets rejetés par la peau et qui pourraient gêner les sécrétions. On le fait à l'aide de l'étrille et de la brosse qui devraient être employées tous les jours en hiver.

LAVAGE DU BETAIL

On ne lave pas généralement le bétail, sauf ceux que l'on prépare à l'exposition. Quand les bestiaux sont bien pansés—étrillés et brossés—le lavage n'est sans doute pas nécessaire; dans tous les cas c'est une entreprise trop compliquée pour qu'elle soit pratique. Parfois, cependant, une vache qui vient d'un champ ou d'un lieu boueux peut être si sale que le lavage est le seul moyen de la rendre propre.

On peut tondre tout le corps de la vache ou du moins les flancs postérieurs, le pis et la face interne et externe des cuisses. Cette précaution contribue beaucoup au maintien de la propreté. La tonte elle-même est rapidement faite et l'économie de temps qui en résulte dédommage en une semaine des frais qu'elle a coûtés, sans compter que l'on est à peu près sûr d'obtenir une meilleure qualité de lait.

Nous avons l'habitude de tondre tout le corps. Cette opération coûte bien quelque chose au début, mais les avantages qui en résultent au point de vue du maintien de la propreté des vaches nous dédommagent amplement à la longue.

DOUCEUR ET BONS TRAITEMENTS

La douceur, qui ne coûte rien, contribue beaucoup à augmenter la production du lait. Plus une vache aime son trayeur, plus elle lui donne de lait. Il est probable qu'une partie considérable du lait est secrétée pendant l'opération de la traite, surtout le lait riche qui vient en dernier lieu. La brutalité, l'excitation, réduisent la sécrétion et non seulement abaissent la quantité de lait produite mais souvent le pourcentage de gras de beurre. Les bons traitements, au contraire, rendent la vache heureuse, son système nerveux est en parfait ordre et elle donne une production maximum de lait. La vache que l'on presse, que l'on frappe, que l'on fait poursuivre par des chiens ou à laquelle on parle rudement, donne moins de lait et du lait moins riche. Souvent la quantité et la qualité du lait diminuent après un changemnt de trayeur et ne remontent que lorsque la vache s'est habitué au nouveau trayeur Pour cette raison il est généralement à recommander, dans les grandes étables, où des changements de trayeurs sont inévitables, de s'y prendre de façon à ce qu'aucune vache ne soit traite longtemps par le même homme. Un bon moyen est de faire commencer le premier trayeur par la première vache, puis de prendre les vaches dans l'ordre où elles se présentent dès que chaque trayeur est prêt à en traire une nouvelle.

RESUME

Le cultivateur qui dispose d'une étable bien aménagée n'aura pas de peine à obtenir du lait propre s'il observe fidèlement les instructions suivantes, qui résument les remarques précédentes:

1o Ne touchez pas au fumier, au moins pendant l'heure qui précède la traite.

2o. Distribuez vos fourrages et vos litières plusieurs heures avant la traite, surtout s'ils sont remplis de poussière et de balle.

3o. Dix minutes avant de traire, brossez parfaitement les vaches pour en enlever toute la poussière.

4o. Immédiatement avant la traite, frottez le flanc droit et le pis avec un linge humide.

5o. Tirez les deux premiers jets de lait de chaque trayon dans un seau séparé.

6o. Servez-vous de seaux à ouvertures étroites.

7o. Lavez-vous les mains après avoir trait chaque vache.

8o. Trayez avec les mains sèches, sinon servez-vous de vaseline. Ne vous servez jamais de lait pour mouiller les doigts.

9o. Trayez rapidement mais de façon uniforme.

10. Parlez bas s'il vous faut parler, et ne faites rien qui puisse déranger les vaches.

11o. Coulez le lait dans un vase plus grand en le faisant passer par trois ou quatre épaisseurs de coton à fromage ainsi que par un couloir en fines mailles de fil de fer.

J.-H. Grisdale,
Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.

UNE AMELIORATION QUI EN VAUT LA PEINE

Un grand nombre de pauvres vaches ont été traitées en avril et mai. Beaucoup d'entre elles n'ont donné que 600 livres de lait et 17 livres de matière grasse par mois; il en est de même qui se sont contentées de produire encore moins que cela.

On s'étonne que les propriétaires de ces vaches puissent se contenter d'une production aussi faible et on s'étonne encore plus que les propriétaires de beurreries et fromageries consentent à exploiter leur fabrique dans de telles conditions.

Il n'est pas rare de voir, à une fabrique, des groupes de 50 et même de 100 vaches donnant en moyenne 300 livres de lait par tête de plus que d'autres groupes alimentant la même fabrique. Supposons qu'une fabrique soit alimentée par 200 vaches seulement; si les patrons avaient de meilleures vaches il leur serait donc relativement facile de faire trois mil le six cents dollars de plus par six mois. Voilà une amélioration qui en vaut la peine.

Voici quelques bons relevés reçus par le service de l'industrie laitière, Ottawa, qui fournira sur demande tous les renseignements relatifs au contrôle: 90 vaches à Earnscliffe ont donné en moyenne 25 livres de gras: 25 à Atwood Ontario, ont donné 30 livres de gras; 53 vaches à Willis, Ontario, 1,005 livres de lait et 32 livres de gras. Trois vaches métisses à Cornwall, Ontario, ont produit en moyenne 40 livres de gras par tête et une vache métisse de cinq ans à Peterboro, Ontario, a donné 1,690 livres de lait et 62 livres de gras. Cette vache a donné quatre fois autant de gras qu'un bon nombre de mauvaises vaches au cours du mois.

C. F. W.

INCENDIES EN PLEINE MER

Lorsque le monde civilisé apprit par les journaux, il y a quelques mois, le désastre du *Volturno*, détruit par un incendie incompréhensible au milieu de l'Océan, on s'étonna qu'avec les procédés actuels qui font de l'acier et du fer les remplaçants constants, ou à peu près, du bois si combustible, un tel accident ait pu se produire. Hélas! les faits sont là pour montrer que malgré toutes les précautions prises, nos villes flottantes modernes ne sont pas à l'abri des terribles imprévus.

On a écrit qu'on rechercherait vainement dans les annales maritimes d'autres exemples de sinistres en pleine mer causés par les flammes. Il nous a semblé intéressant de raconter quelques-uns de ces sinistres, car, malheureusement, il en existe, comme on peut s'en rendre compte.

Le 18 novembre 1874, le *Cospatrick*, un bateau d'émigrants qui se rendaient en Amérique, brûla en plein océan. Il y eut quatre cent soixante-quinze victimes. Le feu fut mis par la maladresse d'un matelot qui renversa dans sa cabine une lampe à huile qu'il venait d'allumer. Les passagers du *Cospatrick* eurent le sort le plus épouvantable, le sort qu'auraient eu tous les passagers du *Volturno* si la télégraphie sans fil n'avait pas été inventée. Ils furent brûlés vifs sauf cinq qui purent mettre un canot à la mer. Le sort de ceux-là fut lamentable aussi. Pendant dix jours, ils errèrent dans leur frêle esquif mourant de faim. Ils ne furent recueillis qu'à la fin du dixième jour, épuisés, connaissant toutes les horreurs des affres de la mort. Ils purent dire qu'ils l'avaient échappé belle.

Une des plus émotionnantes histoires de navires incendiés est celle du *Sarah-Sands* Le bateau avait à bord trois cents soldats. Un matelot maladroit mit le feu dans la soute aux poudres. Que faire? Les trois cents soldats se mirent à l'ouvrage et firent passer par-dessus bord les barils de poudre. Un baril fit explosion, il y eut des dégâts, heureusement purement matériels. Après plusieurs semaines d'anxiété mortelle le navire atteignit enfin l'Ile Maurice. Il n'y avait pas une seule mort à déplorer.

L'accident qui survint au *Micronesia* fut aussi extraordinaire. Le bateau revenait de l'Amérique du Sud se rendant à Anvers. Il avait à bord un chargement de nitrate. Le feu, un beau jour, se déclara dans la cale. Les flammes dévorèrent tout ce qui était combustible. Le nitrate qui était en poudre entra en fusion, devint une sorte de ciment liquide comme de la lave. Quelle émotion! La mer fort heureusement était belle, tous les passagers purent s'échapper dans les bateaux de secours.

L'huile contenue dans des tonneaux est un chargement peu agréable, parce qu'il constitue un danger permanent. Il y a quelques années, le *Blengfell*, de Liverpool, ne se trouvait pas loin des côtes, quand, soudainement, pour une cause inconnue, le feu se déclara à son bord. L'incendie fut formidable. Une chaleur telle se dégageait du brasier qu'il fut impossible aux spectateurs d'organiser du secours. Tout l'équipage, tous les passagers périrent: on ne put même pas retrouver trace d'un seul corps. Et il convient d'ajouter que le *Blengfell* était en fer!

Le coton a aussi été la cause de plusieurs incendies en mer. L'incendie couve pendant des journées et quand il éclate, il est souvent trop tard pour l'enrayer. La *Cité-de-Montréal*, qui transportait de New-York à Liverpool un chargement de coton, brûla au milieu de l'océan au mois d'août 1887; er. 1890, un bateau d'une compagnie chinoise de navigation, le *Shanghaï*, qui lui aussi avait un chargement de coton, fut détruit par un incendie et ses trois cents passagers périrent.

Le *Général-Slocum*, de New-York, qui avait à son bord des excursionnistes et un petit chargement de déchets de coton, fut, au mois de juin 1904, détruit par un incendie. Il y eut mille morts. C'est un record lamentable. On voit, hélas! que les incendies en pleine mer ne sont pas des exceptions. Souhaitons que le *Volturno* soit le dernier bateau à connaître cette triste fin.

Auguste Girard.

UN QUESTIONNAIRE UTILE

(*L'Action Sociale, 27 mai*)

M. l'abbé Casgrain, le chapelain si actif et si zélé des Immigrants et des Marins catholiques à Québec, nous prie de faire connaître aux membres du clergé un petit opuscule préparé par ses soins à Cracovie et intitulé: "Examen conscientiae et interrogationes proponendae in collatione Baptismi et matrimonii lingua polonica editium et laeutioni gallicae phonetice adaptatum."

D'après le titre on peut voir qu'il s'agit d'un questionnaire à l'usage des prêtres qui ne connaissent pas la langue polonaise et sont parfois appelés à exercer leur ministère auprès d'immigrants qui ne savent que cette langue.

L'ouvrage est divisé en trois parties correspondant à l'administration des trois sacrements de Pénitence, de Baptême et de Mariage.

La manière la plus pratique de s'en servir diffère selon qu'on a affaire à un pénitent instruit ou à un illettré.

Dans le premier cas on peut se contenter de faire lire les questions au pénitent. Ces questions sont posées de telle sorte que le pénitent n'a jamais à répondre autre chose que "oui, non" ou un nombre de fois qui peut facilement s'indiqueur sur les doigts.

Avec un illettré, le prêtre interroge lui-même; il n'a pas besoin de savoir lire le polonais; en effet, entre le texte latin de la question à poser et le texte polonais on donne toujours une prononciation phonétique en caractère français de l'interrogation polonaise.

Ces interrogations particulières à chaque sacrement sont précédées d'un vocabulaire général et très élémentaire des locutions les plus usuelles.

On a là tout ce qu'il faut pour assurer une réception valide et consolante des sacrements par nos immigrants catholiques.

Tous les prêtres qui sont exposés à confesser des Polonais se feront un devoir de se procurer l'opuscule dont nous parlons. Il les aidera à faire du bien.

S'adresser pour l'achat à M. l'abbé P.-H.-O. Casgrain, au Secrétariat de l'Archevêché, Québec. Prix: 15 sous l'unité.

LA PESTE AUX ETATS UNIS

Deux cas sont découverts à la Nouvelle Orléans.

Washington, 2.—Deux cas de peste bubonique ayant été découverts à la Nouvelle-Orléans, le département d'hygiène y a immédiatement envoyé deux spécialistes pour étudier la situation et y remédier. En même temps, des télégrammes étaient envoyés à tous les chefs des services d'hygiène, dans les Etats bordés par l'Atlantique ou le Mississipi, leur donnant l'ordre de prendre des mesures énergiques.

Tous les ports, de New-York à Galveston, et toutes les villes de l'embouchure du Mississipi à Saint-Louis devront commencer immédiatement la destruction des rats.

Tous les navires allant de la Nouvelle-Orléans à New-York se sont mis en quarantaine et soigneusement désinfectés. Tous les vapeurs naviguant sur le Mississipi seront également désinfecté.

Tout collis susceptible de renfermer un rat ne sera pas délivré s'il n'a pas été désinfecté.

De cette manière, les autorités espèrent empêcher l'extension du fléau.

* * *

La Nouvelle-Orléans, 3.—A la suite de la découverte de deux cas de peste bubonique et de la mort d'un des pestiférés, tout un quartier très central a été isolé. L'hôtel de ville et d'importantes maisons de commerce se trouvent dans cette partie de la ville, qui est gardée par la troupe.

Charles Lundene, un Suédois, a succombé hier à la terrible maladie. L'autre malade est dans un état très grave.

Deux autres personnes, mises en observation, ne sont pas atteintes de la peste, d'après les dires des médecins.

* * *

Galveston, 3.—Les fonctionnaires du bureau d'hygiène ont pris des mesures très énergiques pour enrayer l'extension du fléau.

* * *

Les autorités ont décidé d'encourager la destruction des rats en offrant dix sous par chaque rat vivant ou mort.

Les New-Yorkais peuvent se tranquiliser: les mesures nécessaires ont été prises. Voici la déclaration faite hier à ce sujet par le docteur O'Connell, officier de santé:

"Je crois que nous n'avons rien à craindre à New-York; par mesure de précaution, les portes de la Nouvelle-Orléans et de Santiago de Cuba sont mis en quarantaine. D'autre part, rien n'a été négligé pour empêcher le fléau d'arriver jusqu'ici."

LES SUFFRAGETTES ET LES SOUVERAINS ANGLAIS

Des suffragettes lancent des brochures à la tête des souverains anglais.

Londres, 1.—Les suffragettes, malgré les précautions prises par la police, ont réussi à jeter à la tête du roi et de la reine, une grande quantité de brochures féministes, au moment où les souverains allaient pénétrer dans Hyde Park.

Un paquet de ces brochures atteignit le chapeau du roi tandis qu'un autre tombait sur l'ombrelle de la reine Marie.

Deux femmes ont été arrêtées par la police.

QUELQUES PENSEES DE CARTIER

"Devrais-je par hasard abdiquer ma conscience pour me maintenir au pouvoir? Non, je me suis toujours efforcé de me tenir en règle avec ma conscience, et je puis lui demeurer fidèle, tout en restant d'accord avec la majorité, tant mieux, mais si je ne pouvais point, je me rangerais volontiers du côté de la minorité. Heureusement, j'ai toujours eu pour moi la majorité et mes compatriotes, bien que, pour me détruire, mes ennemis soient allés jusqu'à dire que j'étais un Anglais.

"Je suis catholique, j'aime ma religion, la croyant la meilleure, mais tout en me disant hautement catholique, je crois bien de mon devoir comme homme public de respecter la sincérité et les convictions des autres." (7 avril 1856.)

"Je suis aussi Canadien français, comme un gran nombre de ceux que je vois autour de moi. J'aime ma race, j'ai pour elle une prédilection bien naturelle assurément, mais comme politique et comme citoyen j'aime aussi les autres. Et je suis heureux de voir par cette réunion de concitoyens de toutes classes, de toutes races, de toutes religions, que mes compatriotes ont reconnu ces sentiments chez moi; j'ai déjà eu l'occasion de proclamer en Parlement que la minorité protestante du Bas-Canada ne devait rien craindre de la législature provinciale sous la Confédération. Ma parole est engagée, et je le répète, il ne sera rien fait qui soit de nature à blesser les principes et les droits de cette minorité! J'en prends à témoins tous les convives protestants qui m'écoutent. La parole que je donne sera gardée, c'est celle d'un homme d'honneur. Je vois ici à mes côtés des militaires distingués dont la devise est: "Mourir pour la Patrie". Quelle doit être la devise de l'homme d'Etat? "Tiens ta parole jusqu'à la mort".

"Dans un pays composé de races hétérogènes, professant des croyances différentes, il faut que tous les droits soient sauvegardés, que toutes les convictions soient respectées. Le Canada doit être un pays, non de licence, mais de liberté, et toutes les libertés doivent être protégées par la loi. Tels sont les principes qui m'ont guidé dans le passé, et qui me guideront dans l'avenir." (17 mai 1867)

"La Confédération, c'est un arbre dont les branches s'étendent dans plusieurs directions et qui sont fermement attachées au tronc principal. Nous Franco-Canadiens, nous sommes l'une de ces branches. A nous de le comprendre et de travailler au bien commun. Le patriotisme bien entendu, est celui qui ne lutte pas avec un esprit de fanatisme, mais qui, tout en sauvegardant ce qu'il aime, veut que son voisin ne soit pas plus molesté que lui-même. Cette tolérance est indispensable c'est par elle, que nous nous associerons à la grande oeuvre dans laquelle il convient à notre ambition de réclamer une part d'honneur. Il importe que nous ne restions pas en arrière, nous ne devons pas nous laisser devancer, c'est à cette condition seulement que nous pourrons toujours conserver les droits acquis à notre nationalité distincte. Nous jouirons de ces droits tant que nous en resterons dignes". (25 mai 1867).

"Si j'ai pu accomplir de grandes choses pour mon pays, j'espère du moins qu'une politique constamment libérale envers tout le monde, sans distinction aucune, aura rendu notre pays plus prospère, et que ce fruit de mon administration servira d'encouragement à qui voudra marcher dans la voie déjà faite. Certes, je n'aurais eu jusqu'ici, et je n'aurais guère à l'avenir de valeur ou d'utilité comme homme d'Etat, si je n'avais dû ou ne devais compter que sur l'appui des Canadiens français. S'il m'avait fallu céder à l'esprit d'exclusion, je serais sorti sans hésitation et sans retard de l'arène publique." 9 nov. 1871).

L'AEROPLANE D'HAMEL

La mer rejette des débris de son aéroplane.

Boulogne-sur-Mer, 30.—Des débris d'aéroplane supposé provenir de l'appareil de l'aviateur anglais Hamel, ont été jetés à la côte.

Hamel disparut le 23 mai dernier, en essayant de traverser la Manche; depuis cette date, malgré toutes les recherches entreprises, on n'a trouvé aucune trace de l'aviateur, ni de son aéroplane.

ALBUM

On peut convaincre les autres par ses propres raisons; mais on ne les persuade que par les leurs.

Une bonne raison, pour se faire comprendre, n'a jamais besoin que d'un mot, si on la sait bien.

Il faut se piquer d'être raisonnable, mais non pas d'avoir raison; de sincérité, et non pas d'infaillibilité.

La franchise est une qualité naturelle, et la véracité constante, une vertu.

Il faut savoir entrer dans les idées des autres et savoir en sortir, comme il faut savoir sortir des siennes et y rentrer.

Certaines gens, quand ils entrent dans nos idées, semblent entrer dans une hutte.

Que peut-on faire entrer dans un esprit qui est plein, et pelin de lui-même?

L'attention de celui qui écoute sert d'accompagnement dans la musique du discours.

De toutes les monotonies, celle de l'affirmation est la pire.

Il vaut mieux se faire agréer que de se faire valoir.

Il ne faut pas montrer une chaleur qui ne sera pas partagée; rien n'est plus froid que ce qui n'est pas communiqué.

Il vaut mieux remuer une question, sans la décider, que la décider, sans la remuer.

Si quelqu'un a deux noms, il faut l'appeler du plus beau, du plus doux et du plus sonore.

N'usez que de pièces d'or et d'argent dans le commerce de la parole.

L'un aime à dire ce qu'il sait, et l'autre à dire ce qu'il pense.

Rendre risible ce qui ne l'est pas, c'est en quelque sorte rendre mauvais ce qui était bon.

LE "GOTHLAND" EST REMIS A FLOT

Hugh Town (iles Scilly), 30.—Le steamer belge "Gothland", qui s'était échoué sur les Crim Rocks le 23 juin, en se rendant de Montréal à Rotterdam, a été remis à flot aujourd'hui.

Le "Gothland" a été ensuite ramené dans la baie Sainte-Marie.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

Mme Delphis Levasseur, malade à l'hôpital de Saint-Boniface, prend du mieux, et nous espérons la voir bientôt de retour parmi nous.

* * *

Nous avons assisté à une charmante distribution de prix à l'école du village, dimanche dernier. Les élèves, sous l'habile direction des RR. SS. Oblates, ont rendu à perfection un bon nombre de comédies et chansons qu'à plusieurs reprises ont fait rire l'auditoire.

Nous avons remarqué à cette distribution de prix, le Rév. M. Deslandes, supérieur du Séminaire de Saint-Boniface, notre Curé, Rév. J. Poitras, les trois commissaires du district scolaire et une foule de paroissiens.

Il y avait un grand nombre de prix et nous pouvons dire que presque chaque élève en a mérité puisqu'ils en ont tous eu.

Nous félicitons nos dévouées maîtresses dans la tâche qu'elles ont d'enseigner et nous sommes plus que jamais convaincus de la supériorité de l'enseignement sous le régime des Révérendes Soeurs.

* * *

Le 1er juillet n'a pas été célébré à Fannystelle, mais les citoyens qui compose cette paroisse se sont envolés vers les lieux de piques-niques, etc. Saint-Jean-Baptiste, Carman et Starbuck ont eu sans aucun doute bon nombre des nôtres.

* * *

Vendredi soir le 3 juillet, MM. Chevier et August vont venir adresser la parole aux électeurs de cette paroisse dans l'intérêt du parti libéral.

* * *

Les élections approchent, et nous entendons parler de millions dépensés pour un chemin de fer ici, d'autres dépenses pour chemins ordinaires, etc.

Il serait à souhaiter que ceux qui manient si facilement les grosses bourses laissent tomber quelques écus parmi nous pour toutes sortes de choses que nous aurions besoin, le "galfettage" de nos trottoirs surtout, l'entretien de nos routes, etc.

* * *

Samedi le 4 juillet, pique-nique à l'école Dakota, tournoi de balle au champ, courses, etc. Nous y serons en grand nombre, vu que c'est la saison des amusements.

Quelqu'un ne quitte pas la charrue pour venir s'égayer un peu, c'est leur affaire, mais nous autres, gens du village, nous travaillons ordinairement quand il n'y a pas d'autre chose à faire.

* * *

M. l'abbé Deslandes, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, était en visite au presbytère.

* * *

Melle Eva Guilbault, institutrice à l'école de Saint-Claude, Man. est parmi nous pour les vacances.

* * *

Notre nouveau marchand, M. B. Clay, a fait l'achat d'un magnifique auto. A Fannystelle, il y a deux automobiles contre un cheval. Vive la gasoline.

Yvonnie.

SAINTE-AMELIE

M. et Mme Ephrem Thérien célébraient le 25 juin, avec joie et bonheur, leurs noces d'or. Dès la veille, de nombreux parents étaient arrivés de Saint-Alphonse et de Mariapolis, entre autres, M. et Mme Dollard Thérien, M. et Mme Athanase Lavoie.

A 9.30 une longue escorte de voitures accompagnait les heureux jubilaires jusqu'à l'église où tout rappelait et faisait revivre la scène inoubliable qui s'est déroulée en juin 1864 dans l'église de Sainte-Anne des Plaines, P. Q.

La cérémonie débuta par une allocution dans laquelle M. le Curé évoqua le souvenir du passé, fit constater avec quelle abondance les bénédictions du ciel étaient descendues sur les époux durant ces 50 années, et il termina par un appel à la reconnaissance.

Pendant l'offertoire Melle L. Crossland chanta l'Ave Maria de Gounod, Melle F. Crossland, sa soeur, l'accompagnait à l'harmonium.

Parents et amis prirent part, après la cérémonie, au joyeux et somptueux banquet servi à la résidence des héros de la fête. M. Dollard Thérien, maire de la municipalité de Lorne et fils aîné de M. et Mme Elp. Thérien prit la parole, au commencement du dîner, pour présenter à ses parents les voeux et souhaits de ses frères et soeurs. Je voudrais pouvoir retracer ici ce touchant discours si rempli de beaux [illegible] me suffise de dire que les larmes attestaient l'affection réciproque des parents et des enfants.

Melle Alice Pinette présenta aux jubilaires, au nom des petits enfants, une adresse des plus affectueuses, et elle offrit, au nom de toute la famille, une bourse bien garnie à ses chers grands'parents. M. Ephrem Thérien se leva alors pour remercier cordialement ses enfants et ses petits-enfants de leurs voeux et de leurs sentiments de reconnaissance si bien exprimés.

Plusieurs autres discours furent prononcés. Un ami eut l'heureuse idée de rappeler le souvenir des absents. Il provoqua une légitime émotion en mentionnant particulièrement le nom de Mme Anthime Thérien qui subit un traitement à Ninette. On sait qu'elle eut été heureuse de pouvoir être témoin de cette intime fête de famille.

M. Desjardins charma tout le monde par un répertoire gai et varié de chansons comiques et patriotiques. La journée se passa joyeusement à la grande satisfaction des dignes jubilaires, des parents et amis.

Un ami.

DUNREA

Au pique-nique de Minto le 22 courant notre équipe de baseball a remporté le premier prix. Elle a d'abord battu les Margaret dans un combat très serré: la partie s'est terminée par 3 à 2 en faveur de Dunrea. Les Minto ayant battu les Riverside, les Dunrea devaient battre les Minto pour remporter le premier prix. La partie fut de 7 à 3 en faveur de Dunrea.

* * *

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme F.-X. Langevin, mère de Mme Arthur O'Leary. Son service aura lieu ici mardi matin. Elle sera inhumée à Saint-Alphonse, où reposent les autres membres défunts de la famille.

* * *

Mercredi le 1er juillet aura lieu à Dunrea le quatorzième pique-nique annuel. De grandes préparations se font pour célébrer avec éclat le premier juillet. $210 sont offerts en prix pour la baseball.

SAINT GEORGES

Le 9 du mois de juin, M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, arrivait à Saint-Georges un peu fatigué peut-être, mais très enchanté du joli voyage en "canotmobile" sur le Lac du Bonnet et la Rivière Winnipeg.

Le lendemain soir M. l'abbé Jutras donna une conférence aussi intéressante qu'instructive aux braves cultivateurs de cette paroisse sur les avantages nombreux de la culture mixte.

M. le conférencier nous donna d'utiles conseils sur la manière la plus avantageuse de cultiver le sol et de détruire les mauvaises herbes. M. le Curé insista aussi sur le soin à donner aux vaches laitières. Toute la population était accourue prêter une oreille attentive aux paroles convainquantes du conférencier, dont il est inutile de faire l'éloge, étant actuellement connu du Manitoba tout entier.

L'accueil sympathique et le bon souvenir que la population toute canadienne-française de cette paroisse conserve de M. le Curé Jutras, nous autorise à croire que nous aurons encore le plaisir de recevoir et d'entendre M. le conférencier.

* * *

Le même jour, nous avions aussi le plaisir d'avoir la visite de M. l'inspecteur Brunet de Saint-Boniface. M. l'inspecteur tint la Cour de Révision dans l'avant-midi et dans l'après-midi il fit l'inspection de notre école. M. l'inspecteur se déclara très satisfait du résultat obtenu par l'institutrice pendant la présente année.

* * *

M. Josephat Tremblay, de la Compagnie Tremblay, de Winnipeg, accompagnait M. le curé de Letellier et M. Brunet. M. Jutras parut fort content de sa petite promenade de deux jours à Saint-Georges, où il rencontra une amie d'enfance, Mme Jos. Papineau, qu'il avait connue dans la province de Québec.

Nous disons un fraternel Au Revoir à ces dinstingués visiteurs!

* * *

La récolte a assez bonne apparence, mais un peu de pluie nous rassurerait davantage. Il est vrai qu'on nous a promis que si le gouvernement changeait, nous aurions de la pluie. Cependant pour plus de sûreté, dimanche, après la messe, nous avons fait une procession!

* * *

Depuis bien longtemps la maladie n'avait pas visité notre jolie paroisse. Aussi c'est avec douleur que nous avons appris la grave maladie de Mme Jean-Baptiste Chèvrefils. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé et espérons que grâce aux secours d'un médecin de Winnipeg en villégiature à Saint-Georges elle ne sera pas obligée d'aller à l'hôpital, comme on le craignait d'abord.

* * *

Le 14 juin, par une température vraiment belle, nous avons rendu un hommage public à Jésus-Hostie! Le reposoir qui ne laissait rien à désirer fut placé sur la pointe, près de l'église. D'un côté, notre belle rivière, coulant à nos pieds, de l'autre, la forêt, faisant demi-cercle; autour du reposoir, les oiseaux mêlant leurs chants au murmure des flots; les gentils petits anges, tout de blanc vêtus, jetant à pleines mains des fleurs sur le passage de Jésus, nous faisaient vraiment voir un coin du ciel.

* * *

M. l'abbé P. Michaud, ecclésiastique, est en vacance au presbytère.

* * *

Notre retraite commencera samedi prochain et sera prêchée par le R. P. Laflamme, o.m.i.

* * *

Nous recevons de chez Robert Simpson, de Toronto, une lettre, rédigée en bon français! Qu'en pensent nos maisons canadiennes-françaises de Winnipeg et même de Saint-Boniface, qui nous servent des factures et reçus en anglais?



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se prsenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante arces en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Roman de La Liberté NO. 10

LA TULIPE NOIRE

—J'ai adoré Dieu toute ma vie, Rosa. Je l'ai adoré dans ses oeuvres, béni dans sa volonté. Dieu ne peut rien avoir contre moi. Je ne vous demanderai donc pas un ministre. La dernière pensée qui m'occupe, Rosa, se rapporte à la glorification de Dieu. Aidez-moi ma chère, je vous en prie, dans l'accomplissement de cette dernière pensée.

—Ah! monsieur Cornélius, parlez, parlez! s'écria le jeune fille inondée de larmes.

—Donnez-moi votre belle main, et promettez-moi de ne pas rire, mon enfant.

—Rire! s'écria Rosa au désespoir, rire en ce moment! Mais vous ne m'avez donc pas regardée, monsieur Cornélius?

—Je vous ai regardée, Rosa, et avec les yeux du corps et avec les yeux de l'âme. Jamais femme plus belle, jamais âme plus pure ne s'était offerte à moi; et si je ne vous regarde plus à partir de ce moment, pardonnez-moi, c'est par ce que, prêt à sortir de la vie, j'aime mieux n'avoir rien à y regretter.

Rosa tressaillit. Comme le prisonnier disait ces paroles, onze heures sonnaient au beffroi du Buytenhoff.

Cornélius comprit.

—Oui, oui, hâtons-nous, dit-il, vous avez raison, Rosa.

Alors tirant de sa poitrine, où il l'avait caché de nouveau depuis qu'il n'avait plus peur d'être fouillé, le papier qui enveloppait les trois caïeux:

—Ma belle amie, dit-il, j'ai beaucoup aimé les fleurs. C'était dans le temps où j'ignorais que l'on pût aimer autre chose. Oh! ne rougissez pas, ne vous détournez pas, Rosa, dussé-je vous faire une déclaration d'amour. Cela, pauvre enfant, ne tirerait pas à conséquence; il y a là-bas sur le Buytenhoff certain acier qui dans soixante minutes fera raison de ma témérité. Donc j'aimais les fleurs, Rosa, et j'avais trouvé, je le crois du moins, le secret de la grande tulipe noire que l'on croit impossible, et qui est, vous le savez ou vous ne le savez pas, l'objet d'un prix de cent mille florins proposé par la société horticole de Harlem. Ces cent mille florins, et Dieu sait que ce ne sont pas eux que je regrette, ces cent mille florins je les ai là dans ce papier; ils sont gagnés avec les trois caïeux qu'il renferme, et que vous pouvez prendre, Rosa, car je vous les donne.

—Monsieur Cornélius!

—Oh! vous pouvez les prendre, Rosa, vous ne faites de tort à personne, mon enfant. Je suis seul au monde; mon père et ma mère sont morts; je n'ai jamais eu ni soeur ni frère; je n'ai jamais pensé à aimer personne d'amour, et si quelqu'un a pensé à m'aimer, je ne l'ai jamais su. Vous le voyez bien, d'ailleurs, Rosa, que je suis abandonné, puisque à cette heure vous seule êtes dans mon cachot, me consolant et me secourant.

—Mais, monsieur, cent mille florins...

—Ah! soyons sérieux, chère enfant, dit Cornélius. Cent mille florins feront une belle dot à votre beauté; vous les aurez, les cent mille florins, car je sus sûr de mes caïeux. Vous les aurez donc, chère Rosa, et je ne vous demande en échange que la promesse d'épouser un brave garçon, jeune, que vous aimerez, et qui vous aimera autant que moi j'aimais les fleurs. Ne m'interrompez pas, Rosa, je n'ai plus que quelques minutes...

La pauvre fille étouffait sous ses sanglots.

Cornélius lui prit la main.

—Ecoutez-moi, continua-t-il: voici, comment vous procéderez. Vous prendrez de la terre dans mon jardin de Dordrecht. Demandez à Butruysheim, mon jardinier, du terreau de ma platebande no 6; vous y planterez dans une caisse profonde ces trois caïeux, ils fleuriront en mai prochain, c'est-à-dire dans sept mois, et quand vous verrez la fleur sur sa tige, passez les nuits à la garantir du vent les jours à la sauver du soleil. Elle fleurira noir, j'en suis sûr. Alors vous ferez prévenir le président de la société de Harlem. Il fera constater par le congrès la couleur de la fleur, et l'on vous comptera les cent mille florins.

Rosa poussa un grand soupir.

—Maintenant, continua Cornélius en essuyant une larme tremblante au bord de sa paupière et qui était donnée bien plus à cette merveilleuse tulipe noire qu'il ne devait pas voir qu'à cette vie qu'il allait quitter, je ne désire plus rien, sinon que la tulipe s'appelle *Rosa Barlaensis*, c'est-à-dire qu'elle rappelle en même temps votre nom et le mien, et comme ne sachant pas le latin, bien certainement, vous pourriez oublier ce mot, tâchez de m'avoir un crayon et du papier, que je vous l'écrive.

Rosa éclata en sanglots et tendit un livre relié en chagrin, qui portait les initiales de C. W.

—Qu'est-ce que cela? demanda le prisonnier.

—Hélas! répondit Rosa, c'est la Bible de votre pauvre parrain, Corneille de Witt. Il y a puisé la force de subir la torture et d'entendre sans pâlir son jugement. Je l'ai trouvée dans cette chambre après la mort du martyr, je l'ai gardée comme une relique; aujourd'hui je vous l'apportais, car il me semblait que ce livre avait en lui une force toute divine. Vous n'avez pas eu besoin de cette force que Dieu avait mise en vous. Dieu soit loué! Ecrivez dessus ce que vous avez à écrire, monsieur Cornélius, et quoique j'aie le malheur de ne pas savoir lire, ce que vous écrirez sera accompli.

Cornélius prit la Bible et la baisa respectueusement.

—Avec quoi écrirais-je? demanda-t-il

—Il y a un crayon dans la Bible, dit Rosa. Il y était, je l'ai conservé.

C'était le crayon que Jean de Witt avait prêté à son frère et qu'il n'avait pas songé à reprendre.

Cornélius le prit, et sur la seconde page,—car, on se le rappelle, la première avait été déchirée,—près de mourir à son tour comme son parrain, il écrivit d'une main non moins ferme:

"Ce 23 août 1672, sur le point de rendre, quoique innocent, mon âme à Dieu sur un échafaud, je lègue à Rosa Gryphus le seul bien qui me soit resté de tous mes biens dans ce monde, les autres ayant été confisqués: je lègue, dis-je, à Rosa Gryphus trois caïeux qui, dans ma conviction profonde, doivent donner au mois de mai prochain la grande tulipe noire, objet du prix de cent mille florins proposé par la société de Harlem, désirant qu'elle touche ces cent mille florins en mon lieu et place et comme mon unique héritière, à la seule charge d'épouser un jeune homme de mon âge à peu près, qui l'aimera et qu'elle aimera, et de donner à la grande tulipe noire qui créera une nouvelle espèce le nom de Rosa Barlaensis, c'est-à-dire son nom et le mien réunis.

"Dieu me trouve en grâce et elle en santé!

Cornélius van Baerle.

Puis, donnant la Bible à Rosa:

—Lisez, dit-il.

—Hélas! répondit la jeune fille à Cornélius, je vous l'ai déjà dit, je ne sais pas lire.

Alors Cornélius lut à Rosa le testament qu'il venait de faire.

Les sanglots de la pauvre enfant redoublèrent.

—Acceptez-vous mes conditions? demanda le prisonnier en souriant avec mélancolie et en baisant le bout des doigts tremblants de la belle Frisonne.

—Oh! je ne saurais, monsieur, balbutia-t-elle.

—Vous ne sauriez, mon enfant, et pourquoi donc?

—Parce qu'il y a une des conditions que je ne saurais tenir.

—Laquelle? je croyais pourtant avoir fait accommodement par notre traité d'alliance.

—Vous me donnez les cent mille florins à titre de dot?

—Oui.

—Et pour épouser un homme que j'aimerai?

—Sans doute.

—Eh bien! monsieur, cet argent ne peut être à moi. Je n'aimerai jamais personne et ne me marirai pas.

Et après ces mots péniblement prononcés, Rosa fléchit sur ses genoux et faillit s'évanouir de douleur.

Cornélius, effrayé de la voir si pâle et si mourante, allait la prendre dans ses bras, lorsqu'un pas pesant, suivi d'autres bruits sinistres, retentit dans les escaliers accompagné des aboiements du chien.

—On vient vous chercher! s'écria Rosa en se tordant les mains. Mon Dieu! mon Dieu! monsieur, n'avez-vous pas encore quelque chose à me dire?

Et elle tomba à genoux, la tête enfoncée dans ses bras, et toute suffoquée de sanglots et de larmes.

—J'ai à vous dire de cacher précieusement vos trois caïeux et de les soigner selon les prescriptions que je vous ai dites, et pour l'amour de moi. Adieu, Rosa.

—Oh! oui, dit-elle, sans lever la tête, oh! oui, tout ce que vous avez dit, je le ferai. Excepté de me marier, ajouta-t-elle tout bas, car cela, oh! cela, je le jure, c'est pour moi chose impossible.

Et elle enfonça dans son sein palpitant le cher trésor de Cornélius.

Ce bruit qu'avaient entendu Cornélius et Rosa, c'était celui que faisait le greffier qui revenait chercher le condamné, suivi de l'exécuteur, des soldats destinés à fournir la garde de l'échafaud, et des curieux familiers de la prison.

Cornélius, sans faiblesse comme sans fanfaronnade, les reçut en amis plutôt qu'en persécuteurs, et se laissa imposer telles conditions qu'il plut à ces hommes pour l'exécution de leur office.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Vendredi le 3 juillet eut lieu la nomination des candidats qui dévaient se faire la lutte dans le comté d'Iberville aux élections provinciales prochaines. M. L. Picard qui avait été choisi par le parti libéral pour opposer M. A. Bénard, député actuel, a résigné. M. Bénard se trouvant alors élu par acclamation.

Il est tout de même regrettable que M. Picard ait attendu à la dernière heure pour résigner, mettant ainsi les électeurs dans l'impossibilité de nommer un autre candidat.

Comme la comédie a partout son rôle, il fallait voir les figures de quelques-uns de nos braves conservateurs s'allonger lorsque dans une courte harangue M. Picard annonça que pour une raison personnelle il se retirait de l'arène politique. Refuser ainsi de continuer la lutte, c'était faire élire M. Bénard, au désapppintement de plusieurs électeurs qui escomptaient une élection. Il est juste de prévoir qu'ils voulaient profiter des élections pour obtenir quelque petites faveurs. Maintenant plus rien de ça. Quel triste sort. Et ces belles prises de bec de ces jours derniers, tout cela peine perdue. On n'a même pas de quoi prendre un petit coup pour s'humecter le gosier en ce temps de sécheresse. O triste destinée!

* * *

M. J.-B. Lamarre est de retour d'un voyage dans la province de Québec. Il est revenu fort satisfait de son voyage.

* * *

La sécheresse se fait sentir terriblement par ici. S'il ne pleut pas d'ic quelques jours, la récolte sera complètement manquée.

Le Tocsin.

KEEWATIN, ONT.

M. l'abbé Derome est revenu enchanté de son voyage de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, où il a assisté à la belle célébration de la Saint-Jean-Baptiste et au Congrès de colonisation. Il a rencontré dans son ancien vicariat, outre les principaux personnages ecclésiastiques, une foule de confrères toujours amis et de laïques des plus imminents du Manitoba.

M. Derome rapporte que l'ouvrage se fait rondement parmi les nôtres dans l'archidiocèse sous tous les points de vue.

Il a profité de son voyage pour aller faire une visite à ses bons amis de Letellier.

* * *

Samedi soir et dimanche nous avions le plaisir d'avoir M. l'abbé Goyette, de Hemmingford, P.Q., avec un frère, comptable de la Banque d'Hochelaga, à Winnipeg. M. Derome n'avait vu ce charmant confrère depuis quinze ans.

A la grand'messe, M. Goyette, de Winnipeg, nous a fait entendre sa voix sympathique. Ils sont retournés à Winnipeg par le train d'excursion à 8 heures p.m. avec promesses de revenir.

* * *

Notre dévouée organiste, Melle Eva Rochon, part jeudi pour une promenade de deux mois dans l'Est avec sa cousine, Melle Lecours, de la compagnie Eaton, Winnipeg. Heureux voyage!

* * *

Dimanche soir, un jeune Galicien de 18 ans s'est noyé accidentellement. L'enterrement a eu lieu à Kenora, présidé par M. l'abbé Desmarais.

* * *

Chaleur intense et souffrance de la sécheresse au Lac des Bois

STE-ANNE DES CHENES,

A la réunion du comité d'organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste dimanche le 5 juillet, il fut décidé que la Société célébrerait sa fête annuelle le 16 juillet 1914. Il y aura messe à 9 heures, puis pique-nique sur le terrain de la mission. Un partie de balleau-camp y sera jouée. Des courses et jeux de toutes sortes permettront à chacun de déployer ses capacités.

En foule donc: on ne regrettera pas sa journée de plaisir.

THIBEAUVILLE

Nous avions promis aux lecteurs de la *Liberté* de publier dans ce journal le résultat de notre Tombola après le 21 mai; nous le feront bientôt. La raison du retard est que lors de la clôture de notre Tombola les livrets de loterie n'étaient pas tous rentrés.

Dans quelque temps nous pourrons publier le résultat avec les noms des heureux gagnants.

Ceux qui détiennent encore des livrets de notre Tombola de vouloir bien nous les retourner au plus tôt possible.

Merci beaucoup des généreux encouragements donnés à notre oeuvre paroissiale.

J.-A. Beaudry,
Ptre, curé.

LA COLONISATION EN ALBERTA

Rapport de M. l'abbé Normandeau.

Monseigneur, M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Voulant répondre à l'aimable invitation d'adresser la parole à ce Troisième Congrès de langue française en Alberta, je ne saurais mieux faire, en ma qualité de colonisateur, que de vous entretenir pendant quelques instants de notre plan de campagne de colonisation. Ce plan mis à l'étude, mûri, approfondi, approuvé par les autorités diocésaines et encouragé par tous les compatriotes d'ici et de l'Est, ce plan, dis-je, mérite notre plus sérieuse considération et la coopération de tous. Et c'est sur cette opération bien dirigée que nous comptons pour son exécution pleine et entière, et sous le plus bref délai possible.

Or cette coopération patriotique, nationale et effective doit nécessairement être dirigée et organisée de manière à ce qu'aucun effort ne reste vain et sans fruit, et pour cela, il faut que chacun y mette la main et de la manière qui lui sera indiquée.

Je me permettrai de vous référer au paragraphe 17e, du petit livret intitulé "L'Alberta-Central," colonisation pratique et organisée.

Vous me permettrez de rayer dans le dernier alinéa "comme collaborateurs, nous espérons que la presse catholique et française de la province de Québec et des Etats-Unis nous continuera sa bonne volonté," parce que depuis tantôt deux mois, de par les ordres formels du Département de l'Immigration, nous ne pouvons rien faire publier dans les journaux de la province de Québec touchant l'Ouest, quoique grand nombre de ces mêmes journaux nous soient très sympathiques et comprennent qu'en fortifiant ces centres canadiens de l'Ouest, on fortifie en même temps la province-mère et on lui assure sa prépondérance pour l'avenir, ce qu'un trop grand nombre, malheureusement là-bas, ne veulent pas comprendre, aveuglés qu'ils sont par la politique, les préjugés, l'ignorance crasse.

Quant aux journaux franco-américains, j'oserai dire que la plupart nous sont plus qu'indifférents, je dirai hostiles, en ce qu'ils ne veulent généralement pas publier l'annonce demandée, si ce n'est en chargeant le maximum du tarif; une autre raison du même genre est le péculat, sous forme de patriotisme américain, c'est-à-dire que ces journaux, au lieu d'encourager nos compatriotes à revenir au sol natal et à profiter des avantages particuliers que leur offre l'Ouest en ce moment, ces journaux conseillent aux nôtres de rester aux Etats-Unis sous prétexte qu'ils sont habitués au genre américain, qu'ils connaissent les constitutions du pays, et que tel changement leur causerait de grands ennuis, qu'il faudrait se faire naturaliser, etc., autant de raisons qui démontrent l'américanisation d'un trop grand nombre des nôtres au delà de la ligne 45e.

Ces préliminaires étant posées, nous ne croyons pas que la colonisation ne puisse se faire d'une manière pratique et efficace, si elle ne repose sur les quatre éléments suivants qui doivent être la base de l'édifice national, la source de son alimentation, la lumière ou le phare lumineux qui doit sans cesse briller d'une flamme inextinguible, je veux dire la coopération des quatre éléments ci-après avec l'argent de colonisation.

Au premier rang se place le clergé de langue française de l'archidiocèse d'Edmonton, dont le chef vénéré, Mgr Emile J. Legal, s'est fait le champion de la cause primordiale de l'immigration catholique et française en notre province; nous avons un organisateur émérite dans la personne de M. l'abbé Ouellette qui aurait dû être ici aujourd'hui; nous comptons absolument sur le concours actif des prêtres et missionnaires en charge de différentes paroisses ou missions, afin qu'ils procurent àl'agent de colonisation les listes de terrains à vendre ou à prendre, le prix, les conditions, les avantages particuliers de chaque place. Je demanderais à chaque prêtre en charge de considérer comme un des premiers devoirs de sa charge de chercher par tous les moyens de renforcer l'élément français et catholique dans ses attributions et je dois rendre ce témoignage public aux prêtres canadiens-français en particulier, que tous ont déjà envoyé telle liste et même ont promis de faire conduire eux-mêmes à leurs frais et dépens, les nouveaux colons anxieux de se créer un avenir au milieu de nous. Voilà du patriotisme et du pur et du vrai.

La seconde base et non moins importante, numériquement parlant, ce sont tous les compatriotes patriotes de l'Alberta. Leur coopération devrait être de fournir les adresses, noms, etc., de leurs parents et amis de l'Est et des Etats-Unis qui auraient l'intention et peut-être le besoin de venir s'établir avec eux pour leur plus grand bien et celui de leurs familles. C'est là un point capital et le meilleur médium d'annonce et de colonisation pratique et rationnelle qui a existé de temps immémorial, qui doit être en pleine vigueur chez nous, autour de nous en tous moments.

Je puis vous en donner les preuves de chaque jour de colons qui viennent visiter et ensuite se décideront de rester ou nous reviendront bientôt avec de nouvelles recrues et tout cela, par l'entremise d'un seul qui aura compris et senti le besoin d'expansion et de faire partager à ses parents et amis, les avantages que lui-même a obtenus de pareille façon peut-être. Et d'un, et de cent, et de mille. Nous qui vivons ici sommes parfaitement au courant dans chacune de nos paroisses que dans tel ou tel quartier ou township ce ne sont que des Michigan, des Petit Canada, des Montréalais, des Québecois, des Lac St-Jean, des Bretons bretonnants et pratiquants, et comment se sont faits ces groupements, si ce n'est de la manière indiquée plus haut. Par conséquent, le concours de chaque compatriote devrait nous être assuré, parce que de là dépend notre sort comme race ethnique, comme force, puissance.

3o. Cette force numérique qui nous est nécessaire pour l'influence, etc., cette corespondance suivie et non interrompue se fera d'une manière plus efficace encore par la voie de nos journaux de langue française du pays, que chacun devrait avoir à coeur de recevoir et d'adresser à leurs parents et amis. C'est encore le médium universel, et le plus à la portée de tous, tout en faisant oeuvre patriotique et nationale au plus haut point. On ne saurait imaginer l'influence qu'a le journal local reçu et envoyé à un parent ou en lui donnant les nouvelles, prix des terrains, chances de succès dans tel ou tel endroit, dans telle ou telle ligne. Sous ce rapport, nous devons des remerciements sincères et des félicitations aux vaillants propriétaires et rédacteurs de nos journaux français pour le zèle, le dévouement et le désintéressement dont ils ont fait preuve jusqu'à ce jour et nous comptons encore beaucoup sur eux.

4o. En dernier lieu, nous avons besoin de lumière, de feu, de force, de retremper nos forces, nos énergies, de nous compter, de faire notre inventaire comme groupe, comme race et de savoir ce que nous faisons chaque année et ce que nous devons faire pour remplir le rôle que la Providence nous a dévolu sur cette terre libre l'Alberta. Ces lumières, force, courage, etc., nous les puiseront et retremperons chaque année dans ces réunions de famille qu'on appelle Congrès du Parler Français, fêtes de Saint-Jean-Baptiste, soirées paroissiales, etc., qui sont comme les assises solennelles de toute la nation pour délibérer sur les moyens à prendre pour sauvegarder le dépôt sacré de la foi catholique et de la langue française dans cette partie du pays, qui s'appelle l'Alberta?

Nous puiserons alors au contact mutuel et au frottement d'étrangers aussi nombreux que distingués qui nous honorent chaque année de leur présence et de leurs conseils, des connaissances, des renseignements très précieux que nous saurons mettre à profit pour le plus grand bien de la cause en jeu.

Avant de terminer, vous me permettrez de dénoncer certains abus qui, pour ne se commettre que très rarement, je suppose, sont à notre discrédit auprès de ceux qui désirent venir visiter. On nous dit souvent et trop souvent, j'irais bien, mais on va me surcharger et m'étrangler pour me conduire ici ou là, et je crois que dans certains cas et à certains endroits, la chose s'est malheureusement trop pratiquée pour le plus grand détriment de tous.

Un autre abus qui nous serait grandement nocif, serait de vouloir détourner quelqu'un de son but, pour le faire entrer dans une autre ligne pour le faire placer sur un lot au lieu de l'encourager à s'acheter du terrain en campagne ou encore prendre un homestead, représentant quelquefois à des nouveaux venus les inconvénients du homestead et ne faisant mention d'aucun des avantages. Et vous savez que je dis la vérité.

Il y a aussi l'indifférence qui en ce pays et dans les circonstances actuelles est un crime de lèse-nation, une lâcheté qui n'a pas de nom en aucune langue. Et s'en rendent coupables tous ceux qui ne veulent coopérer à cette oeuvre nationale, religieuse et sociale de la colonisation française et catholique dans cette partie du pays qui est destinée à devenir une autre province de Québec qui s'appellera l'Alberta-Central ou l'Alberta Français.

Je termine, Mesdames et Messieurs, en vous demandant, à tous et à chacun de vous, un effort bien doux et fécond en résultat pratique. Nous sommes 35,000 ici, que chacun se charge de nous amener deux catholiques de langue française dans l'année qui va s'écouler et nous serons 100,000 l'an prochain et 200,000 dans deux ans.

Voilà un résultat et il n'est pas impossible, il faut nécessairement y arriver, car le salut de la race canadienne-française ne se fera que par la colonisation... française et catholique.

LA CITE DES DIX MILLE ANIMAUX

Dans un peuple de statues, un peuple d'hommes et de femmes levant les bras au ciel ou s'aspergeant d'eau fluviale, tel est le spectacle que représentent ordinairement les fameux escaliers de Bénarès qui, de la ville bâtie en demi-cercle sur les bords du Gange, descendent vers le Fleuve Saint des Hindous.

Ces escaliers sont en pierre et garnis d'arbres de distance en distance. Ils sont ornés d'animaux en pierre, en marbre, parfois en bronze. La piété des brahmanes a fait de ces animaux des êtres sacrés aussi, car les bêtes ont été des dieux peut-être, voire le Dieu suprême, Brahma.

Car Vishnou, image de Brahma, et les dieux, et les héros, tous soumis à la loi de la métempsychose, se sont incarnés tour à tour dans des formes humaines ou animales. En sorte qu'un lion, un tigre, un éléphant, un boeuf, que vous apercevez et qu'il vous plairait de tuer ou d'asservir, peuvent fort bien être autre chose que ce qu'ils représentent. Mais comme vous ne pouvez, de votre côté, ni adorer, ni même seulement épargner tous les dieux et héros probables que vous rencontrez sous la forme de bêtes, vous idéalisez ces apparences, vous les statufiez et vous les vénérez ainsi.

C'est à cause de cela que l'on trouve les animaux sacrés partout, sur les escaliers du Gange, près des temples, sur les places publiques, dans les jardins, parfois même au milieu des champs, où des animaux en chaire et en os l'occasion, se coucher à l'ombre de leurs semblables marmoréens.

Un cygne portant sur son dos une tête humaine à quatre faces représente Brahma lui-même au repos.

Si nous comptons les animaux sacrés des escaliers du Gange, et ceux qui entourent ou remplissent les mille pagodes (sans parler des cent trente mosquées de Bénarès), nous trouvons une population de dix mille animaux sacrés dans une ville de six ou huit cent mille habitants.

Mais cela enchante les Hindous, dont le rêve est de venir vivre et surtout de mourir à Bénarès.

Les cors sont le résultat de bottines qui serrent mais nul ne doit les souffrir quand il y a un remède aussi simple que le Halloway's Corn Cure.

Puis, d'un coup d'oeil jeté sur la place par sa petite fenêtre grillée, il aperçut l'échafaud, et à vingt pas de l'échafaud, le gibet, du bas duquel avaient été détachées, par ordre du stathouder, les reliques outragées des deux frères de Witt.

Quand il lui fallut descendre pour suivre les gardes, Cornélius chercha des yeux le regard angélique de Rosa, mais il ne vit derrière les épées et les hallebardes qu'un corps étendu près d'un banc de bois et un visage livide à demi voilé par de longs cheveux.

Mais, en tombant inanimée, Rosa, pour obéir encore à son ami, avait appuyé sa main sur son corset de velours, et même dans l'oubli de toute vie, continuait instinctivement à recueillir le dépôt précieux que lui avait confié Cornélius.

Et en quittant le cachot, le jeune homme put entrevoir dans les doigts crispés de Rosa la feuille jaunâtre de cette Bible sur laquelle Cornélius de Witt avait si péniblement et si douloureusement écrit les quelques lignes qui eussent infailliblement, si Cornélius les avaient lues, sauvé un homme et une tulipe.

XII

L'exécution

Cornélius n'avait pas trois cents pas à faire hors de la prison pour arriver au pied de son échafaud.

Au bas de l'escalier le chien le regarda passer tranquillement; Cornélius crut même remarquer dans les yeux du molosse une certaine expression de douceur qui touchait à la compassion.

Peut-être le chien connaissait-il les condamnés et ne mordait-il que ceux qui sortaient libres.

On comprend que plus le trajet était court de la porte de la prison au pied de l'échafaud, plus il était encombré de curieux.

C'étaient ces mêmes curieux qui, mal désaltérés par le sang qu'ils avaient déjà bu trois jours auparavant, attendaient une nouvelle victime.

Aussi, à peine Cornélius apparut-il qu'un hurlement immense se prolongea dans la rue, s'étendit sur toute la surface de la place, s'éloignant dans les directions différentes des rues qui aboutissaient à l'échafaud, et qu'encombrait la foule.

Aussi l'échafaud ressemblait à une île que serait venu battre le flot de quatre ou cinq rivières.

Au milieu de ces menaces, de ces hurlements et de ces vociférations, pour ne pas les entendre sans doute, Cornélius s'était absorbé en lui-même.

A quoi pensait ce juste qui allait mourir?

Ce n'était ni à ses ennemis, ni à ses juges, ni à ses bourreaux.

C'était aux belles tulipes qu'il verrait du haut du ciel, soit à Ceylan, soit au Bengale, soit ailleurs, alors qu'assis avec tous les innocents à la droite de Dieu, il pourrait regarder en pitié cette terre où on avait égorgé MM. Jean et Corneille de Witt pour avoir trop pensé à la politique, et où on allait égorger M. Cornélius van Baerle pour avoir trop pensé aux tulipes.

L'affaire d'un coup d'épée, disait le philosophe, et mon beau rêve commencera.

Seulement restait à savoir si comme à M. de Chalais, comme à M. de Thou, et autres gens mai tués, le bourreau ne réservait pas plus d'un coup, c'est-à-dire plus d'un martyre, au pauvre tulipier.

Van Baerle n'en monta pas moins résolument les degrés de son échafaud.

Il y monta orgueilleux, quoiqu'il en eût, d'être l'ami de cet illustre Jean et le filleul de ce noble Corneille que les marauds amassés pour le voir avaient déchiquetés et brûlés trois jours auparavant.

Il s'agenouilla, fit sa prière, et remarqua non sans éprouver une vive joie qu'en posait sa tête sur le billot et en gardant ses yeux ouverts, il verrait jusqu'au dernier moment la fenêtre grillée du Buytenhoff.

Enfin l'heure de faire ce terrible mouvement arriva: Cornélius posa son menton sur le bloc humide et froid. Mais à ce moment malgré lui ses yeux se fermèrent pour soutenir plus résolument l'horrible avalanche qui allait tomber sur sa tête et engloutir sa vie.

Un éclair vint luire sur le plancher de l'échafaud; le bourreau levait son épée.

Van Baerle dit adieu à la grande tulipe noire, certain de se réveiller en disant bonjour à Dieu dans un monde fait d'une autre lumière et d'une autre couleur.

Trois fois il sentit le vent froid de l'épée passer sur son col frissonnant.

Mais, ô surprise!

Il ne sentit ni douleur ni secousse.

Il ne vit aucun changement de nuances.

Puis, tout à coup, sans qu'il sût par qui, van Baerle se sentit relever par des mains asssez douces et se retrouva bientôt sur ses pieds quelque peu chancelant.

Il rouvrit les yeux.

Quelqu'un lisait quelque chose près de lui, sur un grand parchemin scellé d'un grand sceau de cire rouge.

Et le même soleil, jaune et pâle comme il convient à un soleil hollandais, luisait au ciel et la même fenêtre grillée le regardait du haut du Buytenhoff, et les mêmes marauds, non plus hurlants mais ébahis, le regardaient du bas de la place.

A force d'ouvrir les yeux, de regarder, d'écouter, van Bearle commença de comprendre ceci:

C'est que monseigneur Guillaume, prince d'Orange, craignant sans doute que les dix-sept livres de sang que van Baerle, à quelques onces près, avait dans le corps ne fissent déborder la coupe de la justice céleste, avait pris en pitié son caractère et les semblants de son innocence.

En conséquence, Son Altesse lui avait fait grâce de la vie.—Voilà pourquoi l'épée, qui s'était levée avec ce reflet sinistre, avait voltigé trois fois autour de sa tête comme l'oiseau funèbre autour de celle de Turnus, mais ne s'était point abâttue sur sa tête et avait laissé intactes les vertèbres.

Voilà pourquoi il n'y avait eu ni douleur ni secousse. Voilà pourquoi encore le soleil continuait à rire dans l'azur médiocre, il est vrai, mais très supportable des voûtes célestes.

Cornélius, qui avait espéré Dieu et le panorama tulipique de l'univers, fut bien un peu désappointé, mais il se consola en faisant jouer avec un certain bien-être les ressorts intelligents de cette partie du corps que les Grecs appelaient *trachelos* et que nous autres Français nous nommons modestemént le col.

Et puis Cornélius espéra bien que la grâce était complète et qu'on allait le rendre à la liberté et à ses plates-bandes de Dordrecht.

Mais Cornélius se trompait, comme le disait vers le même temps Mme de Sévigné, il y avait un *post scriptum* à la lettre, et le plus important de cette lettre était renfermé dans le *post-scriptum.*

Par ce *post-scriptum,* Guillaume, stathouder de Hollande, condamnait Cornélius van Baerle à une prison perpétuelle.

Il était trop peu coupable pour la mort, mais il était trop coupable pour la liberté.

Corneille écouta donc le *post-scriptum*, puis, après la première contrariété soulevée par la déception que le *post-scriptum* apportait:

—Bah! pensa-t-il, tout n'est pas perdu. La reclusion perpétuelle a du bon. Il y a Rosa dans la réclusion perpétuelle. Il y a encore aussi mes trois caïeux de la tulipe noire.

Mais Cornélius oubliait que les Sept Provinces peuvent avoir sept prisons, une par province, et que le pain du prisonnier est moins cher ailleurs qu'à la Haye, qui est une capitale.

Son Altesse Guillaume, qui n'avait point, à ce qu'il paraît, les moyens de nourrir van Baerle à la Haye, l'envoyait faire sa prison perpétuelle dans la forteresse de Loevestein, bien près de Dordrecht, hélas! mais pourtant bien loin.

Car Loevestein, disent les géographes, est situé à la pointe de l'île que forment, en face de Gorcum, le Wahal et la Meuse.

Van Baerle savait assez l'histoire de son pays pour ne pas ignorer que le célèbre Grotius avait été renfermé dans ce château après la mort de Barneveldt, et que les états, dans leur générosité envers le célèbre publiciste, historien, poète, théologien, lui avaient accordé une somme de vingt-quatre sous de Hollande par jour pour sa nourriture.

—Moi qui suis bien loin de valoir Grotius, se dit van Baerle, on me donnera douze sous à grand' peine, et je vivrai fort mal, mais enfin je vivrai.

Puis tout à coup frappé d'un souvenir terrible:

—Ah! s'écria Cornélius, que ce pays est humide et nuageux! et que le terrain est mauvais pour les tulipes!

Et puis Rosa, Rosa qui ne sera pas à Loevestein, murmura-t-il en laissant tomber sur la poitrine sa tête qu'il avait bien manqué de laisser tomber plus bas.

XIII

Ce qui se passait pendant ce temps-là dans l'âme d'un spectateur

Tandis que Cornélius réfléchissait de la sorte, un carrosse s'était approché de l'échafaud.

Ce carosse était pour le prisonnier. On l'invita à y monter; il obéit.

Son dernier regard fut pour le Buytenhoff. Il espérait voir à la fenêtre le visage consolé de Rosa, mais le carosse était attelé de bons chevaux qui emportèrent bientôt van Baerle du sein des acclamations que vociférait cette multitude en l'honneur du très magnanime stathouder, avec un certain mélange d'invectives à l'adresse des de Witt et de leur filleul sauvé de la mort.

Ce qui faisait dire aux spectateurs:

—Il est bien heureux que nous nous soyons pressés de faire justice de ce grand scélérat de Jean et de ce petit coquin de Corneille, sans quoi la clémence de Son Altesse nous les eût bien certainement enlevés comme elle vient de nous enlever celui-ci!

Parmi tous ces pectateurs que l'exécution de van Baerle avait attirés sur le Buytenhoff, et que la façon dont la chose avait tourné désappointait quelque peu, le plus désappointé certainement était certain bourgeois vêtu proprement et qui depuis le matin avait si bien joué des pieds et des mains qu'il en était arrivé à n'être séparé de l'échafaud que par la rangée de soldats qui entouraient l'instrument du supplice.

(A suivre.)

NOTRE FETE NATIONALE A ST-JEAN-BAPTISTE

Une foule nombreuse, venue de toutes les paroisses françaises, y participe.

JEUDI, LE 2 JUILLET

Les séances du congrès ont lieu, comme hier sous les tentes au bord de la rivière Rouge. Le soleil est plus ardent que la veille et la brise se fait à peine sentir mais n'empêche que bon nombre de délégués assistent aux séances sous la présidence de M. Baril.

M. l'abbé Prud'homme ouvre la séance de l'avant-midi par la lecture du travail suivant sur l'oeuvre du monument LaVérendrye.

MONUMENT LAVERENDRYE

Pendant que la brise agite les plis glorieux du drapeau Carillon Sacré-Coeur, et que l'âme émue tressaille d'allégresse, animée d'un souffle patriotique et entonner son hymne de reconaissance au Dieu Tout Puissant, pour la protection dont Il a entouré notre jeune race,nous sentons le besoin de rappeler le souvenir des grandes choses, accomplies par nos ancêtres dans cette immense région de l'Ouest.

Cette évocation d'un passé glorieux sera pour nous un stimulant puissant dans les luttes du présent, alors que pour conserver et développer dans nos vastes prairies, le rameau de notre nationalité, il faut du coeur, de l'intelligence, mais surtout cette grandeur d'âme et cette énergie de la volonté qui ne recule devant aucun obstacle, demeure inébranlable dans l'accomplissement du devoir, ne cède ni à l'appât des richesses, ni au mirage décevant des honneurs, se rappelant cette devise lapidaire "Une bataille perdue, est celle que l'on croit perdue", ou cette autre plus fière: "Potius mori quam foedari". Aussi est-ce avec joie que nous rappelons en ce moment le souvenir de celui qui a ouvert cette partie du pays à la lumière de la civilisation, mais de la civilisation qui plonge ses racines dans la foi du Christ. Le nom de LaVérendrye, la génération passée l'a prononcée avec amour: la génération actuelle s'enorgueillit d'être le compatriote de ce conquérant pacifique, dont les conquêtes n'ont été arrosée que du sang de son missionnaire et des siens. LaVérendrye, en effet, est une des figures les plus attachantes de notre histoire.

Son inlassable dévouement à la patrie canadienne, son mâle courage au milieu des épreuves les plus déconcertaines, ont attaché à son front une auréole de grandeur qui arrache des cris d'admiration à tous ceux pour qui l'amour du devoir poussé jusqu'à l'héroïsme n'est pas un vain mot.

Il fut grand par la conception de son plan de découverte de la moitié du Canada, alors plongée dant la barbarie et habitée par des tribus cruelles. L'Ouest, on peut le dire n'était peuplée à cette époque que d'assassins farouches qui s'égorgeaient sous le moindre prétexte. Des haines séculaires armaient les tribus nomades les unes contre les autres.

Bref, c'était le règne de la terreur et de la force brutale.

Or, c'est vers ces tribus indomptées que LaVérendrye résolut de s'élancer pour y planter la croix, le drapeau fleurdelisé et jeter les premiers germes de la civilisation chrétienne.

Un projet aussi hardi avait besoin d'être soutenu pour être poussé à fond, d'une constance dans les épreuves, d'un courage viril, trempé d'acier, comme jadis les chevaliers du temps des Croisades. Il fallait l'âme d'un Bayard, l'impétuosité d'un Roland, soutenus par la foi profonde et le bras de fer d'un Godefroy de Bouillon. Dans l'âme de LaVérendrye, on retrouve tous les nobles instincts et les traits caractéristiques de ces héros. Je dirai plus: Perdu pour ainsi dire au milieu de ces tribus remuantes, qui voyaient d'un oeil jaloux l'homme blanc envahir ses territoires de chasse, il eut le secret de se les attacher pour lui et la France; il sut dompter leur volonté rebelle à tout joug, par l'ascendant de son caractère et la fermeté de sa volonté.

Il se fit aussi aimer et respecter de tous par son esprit de justice. Loyale et franche, sa diplomatie dans les circonstances périlleuses où maintes fois il se trouva placé, consistait dans le respect absolu de sa prole donnée, et dans un appel constant aux sentiments de la justice. Il savait ce qu'il y a d'énergies latentes, et de force cachée dans le droit. Tout ce qu'une noble cause a d'attirance et de force de résistance, il le connaissait. Le droit, comme la vérité, ne meurt pas, parce qu'il a une origine divine, et participe à son immortalité, "Veritas in aeternum suavet". Rien d'étonnant par conséquent qu'un premier ministre d'Angleterre se sont écrié un jour dans la Chambre des Communes impériales: "Je refuse de me soumettre parce que vous n'êtes que la majorité, et moi je suis le droit".

C'est en s'inspirant de ces principes que LaVérendrye put recueillir, dans sa marche civilisatrice jusqu'aux Montagnes Rocheuses, un succès si grand, et déposer dans l'esprit des sauvages des sentiments d'affection, pour le nom français que le temps n'a fait qu'affermir.

De plus, il sut par la sûreté de son coup d'oeil, par une espèce de devination prophétique, qui est le propre des esprits supérieurs, ériger ses postes aux points stratégiques. C'est ainsi que le Fort Francis, le Fort Alexandre, Selkirk, Winnipeg, Portage la Prairie, Dauphin, Le Pas se sont élevés et constituent aujourd'hui des centres importants là où ce célèbre découvreur construisit quelques chétives cabanes de troncs d'arbres recouverts d'écorce et protégés d'une palissade en pieux.

Aux sauvages qui le suppliaient de leur donner de l'eau de vie, promettant en retour de lui donner les fourrures les plus précieuses du Nord, il opposa une résistance irréductible. Il brava même leurs menaces, et c'est cet homme à la conscience si délicate qui poussa le sentiment de l'équité jusqu'à forcer les Cris à aller solder pour des avances reçues, aux comptoirs anglais de la Baie d'Hudson, avant de traiter avec eux, et c'est cet homme, dis-je, qu'on accusa d'être âpre au gain. C'est la gloire de ce grand homme qu'on veut tarir, lorsqu'on lui lance à la figure l'odieuse calomnie d'avoir soigné ses intérêts personnels au détriment de ceux de son pays.

Il vit tomber tour à tour, à ses côtés, son neveu et lieutenant Dufrost de la Jammeraye, son missionaire, son fils aîné et une partie notable de ses serviteurs.

Il demeura debout, faisant face à l'orage, le coeur broyé par la douleur, mais toujours plus fort que l'épreuve, et inébranlable dans l'exécution de la mission que le Roi de France lui avait confiée. Et lorsque l'Ile au Massacre était encore humide du sang des siens, que les Mousonis et les Cris entonnèrent leur chant de guerre, dans l'enceinte du Fort Saint-Charles, invitant LaVérendrye à prendre le commandement suprême de cette armée pour punir les meurtriers du lac des Bois, il se passa une scène inoubliable et presque incompréhensible pour ces barbares.

Le sang versé appelait le sang.
C'était la loi des prairies de l'Ouest.
Grand cependant fut leur étonnement, lorsque
LaVérendrye leur parla de paix.

Ils ne comprirent tout d'abord rien à ce langage.

Leurs Manitous ne leur enseignaient que la loi du talion: dent pour dent, oeil pour oeil..

La loi des chrétiens qui enseigne le pardon des injures était une énigme pour lui.

Cette conduite du chef français, d'un père pleurant la mort de son enfant et refusant d'aller frapper les meurtriers, cause de sa douleur leur semblait une monstruosité. Ils insinuèrent même que la couardise était le mobile de son inaction.

LaVérendrye, blessé par ce soupçon outrageant se dressa dans sa dignité et découvrant sa poitrine couverte de cicatrices reçues à Malplaquet: "Voyez, dit-il, si je suis un lâche".

Voilà en raccourci les traits saillants du grand découvreur de l'Ouest!

Les regards sans cesse tournés vers l'Ouest, il surmonta tous les obstacles par sa constance dans les épreuves, et l'attachement qu'il sut inspirer aux tribus qu'il visitait.

Il découvrit la route de l'Ouest et par terre et par eau.

De fait, la voix par la rivière Winnipeg, le lac du même nom, et la Saskatchewan jusqu'à Edmonton, fut celle suivie par tous ses successeurs jusqu'à la construction du Pacifique Canadien.

Enfin, en même temps qu'il prenait possession du pays au nom du Roi de France, et déposait en terre des plaques en plomb commémoratives de cet événement jusque sur le plateau du Missouri, il prit grand soin, et au prix de grands sacrifices, de se faire accompagner de pieux missionnaires qui jetèrent en terre la semence du catholicisme que devait faire germer et fleurir avec tant de fécondité, les Provencher, les Taché, les Langevin et leurs zélés collaborateurs.

L'oeuvre de LaVérendrye s'impose donc à notre admiration, parce qu'elle fut pure et noble à notre gratitude, parce qu'elle fut bienfaisante, fructueuse et a fait rejaillir sur notre nationalité une gloire impérissable. Pour son pays, il sacrifie ses enfants, sa fortune, sa santé et le meilleur de sa vie. Il ne reçut que la calomnie pour récompense.

C'est à nous que s'impose un grand acte de réparation à notre Découvreur.

Aussi, il convient de buriner dans le bronze les traits de ce grand Canadien, et de présenter au haut d'une colonne commémorative la statue de LaVérendrye, tandis que des bas reliefs rediront, dans des tableaux saisissants les chapitres les plus beaux de cette brillante épopée qui fut la conquête de tout l'orient américain.

Plan du Monument faite par le Juge Prud'homme et approuvée par la Société Historique de Saint-Boniface.

La statue de LaVérendrye représentera notre héros dans le costume des officiers d'infanterie sous le règne de Louis XV. Debout, l'épée au côté, il étendra la main droite vers l'Ouest, pour indiquer les Montagnes Rocheuses que ses fils découvrirent.

Nous aimerons 4 bas-reliefs.

Le 1er nous fera voir le Fort Saint-Charles dans une petite baie de la rivière de l'Angle. Près du rivage des tiges de riz sauvage dont LaVérendrye parle souvent dans sa correspondance, et que l'on peut y voir en abondance de nos jours. Ce Fort qui avait 100 par 60 pieds était entouré d'une palissade, composée d'une double rangée de pieux.

Ce même bas relief représentera trois canots portant chacun 7 individus. Dans l'un des canots se trouvera le fils aîné de LaVérendrye, debout au milieu du canot, la tête découverte, et saluant son père qu'il laisse au Fort.

Sur un autre canot, qui vient à peine de quitter la rive, le Père Aulneau, debout, bénit LaVérendrye et sa petite garnison à genoux sur la grève, en face du Fort.

Le 2ème bas relief représentera la sanglante tragédie de l'Ile au Massacre (Lac des Bois). Cette île mesure environ un quart de mille de largeur par trois quarts de mille de longueur.

Le côté est assez bas, se relève tout à coup en monticule. La pointe ouest est élevée, et on croit généralement que c'est sur cette pointe ouest qu'eut lieu le massacre. Ce bas relief devra indiquer une bande de 130 Sioux, se jetant à un signal donné sur ces 21 Français, pendant que les Français sont en conférence avec ces sauvages pour traiter de la paix. Il faudra représenter chaque Français assailli et entouré par un groupe de 5 à 6 Sioux.

Il faudra montrer le Père Aulneau attaqué par 3 jeunes Sioux et tombant un genou à terre, appuyé sur un arbre, la main levée pour absoudre ses compagnons.

Le sculpteur devra nous montrer le fils de LaVérendrye au paroxysme de la lutte avec quelques Sioux qu'il tient à distance, et dont l'un est tombé sanglant à ses pieds, tandis qu'un autre Sioux le frappe lâchement dans le dos.

Le 3ème bas relief nous fera assister à l'administration du baptême d'un jeune Cri mourant, par le R. P. Aulneau, s.j.

Le 4ème bas relief devra représenter le Fort Rouge. On verra près de la rive sud de l'Assiniboine LaVérendrye portant la parole aux sauvages; d'une légère distance 10 wigwams (ce chiffre est exact): tout près de LaVérendrye un petit fort d'occasion, composé d'une rangée de pieux debout, avec la porte d'entrée coloriée de vermillon, et deux chétives cabanes à l'intérieur, couvertes en terre.

Voilà le plan du monument, approuvé en principe par la Société Historique de Saint-Boniface à une réunion convoquée en bonne et due forme le 12 janvier 1912. Le travail dans ses détails a été confié à un comité nommé par la Société Historique. Ce comité a droit à la reconnaissance de tous, notamment de la Société Historique. Il a ouvert une liste de souscriptions qui atteint en ce moment la somme de $3,000.

Le comité est entré en pourparler avec le Gouvernement Provincial et le Gouvernement Fédéral, et il espère obtenir dès la prochaine session une contribution substantielle de l'un et de l'autre.

Des croquis ont été demandés à trois artistes: Hébert, Laliberté et Brunet, mais rien, absolument rien, n'est encore décidé pour le choix de l'artiste.

Dès que nous aurons les fonds suffisants, nous donnerons l'ordre à l'artiste choisi de se mettre à l'oeuvre.

Ce monument de LaVérendrye sera l'oeuvre de la Société Historique de Saint-Boniface, qui s'est choisie pour la mise à exécution, un comité composé d'hommes animés du plus pur souffle patriotique, et qui ne ménagent ni leurs peines, ni leurs travaux.

Nous voulons intéresser tout le public à ce monument. La Société Provinciale de Saint-Jean-Baptiste devrait intéresser toutes les Société locales du Manitoba, les sociétés soeurs des provinces de l'Ouest et de tout le Canada—ouvrir une liste de souscription parmi les membres de ces diverses sociétés—mettre la question de ce monument au programme de toutes les fêtes de Saint-Jean-Baptiste. La Société Provinciale en agissant de la sorte rendrait un grand service à la cause nationale.

Chacun voudra, j'en suis sur, contribuer d'une obole à ce monument.

Au pied de la statue de LaVérendrye, la génération présente comme la génération future apprendra à bonne école, l'amour de Dieu et de la patrie canadienne, la constance dans le devoir, et le chemin de l'honneur, le dévouement à son pays. Tous appprendront que le secret de la vraie grandeur, à laquelle doivent tendre toutes leurs aspirations, c'est d'aimer et servir Dieu, et la patrie "Pro aris et focis"!

A l'heure actuelle où toutes les énergies sont liguées contre notre race, déchirant le pacte de la Confédération, où dans Ontario un gouvernement barbare, aidé par les Loges orangistes et secrètement approuvé par des hommes qui au lieu d'écouter la voix de la jalousie et de s'offusquer de la gloire des Canadiens français, devraient plutôt chanter l'hymne de la reconnaissance, faire parler leurs morts et apprendre d'eux la grande leçon de la gratitude, au moment où le gouvernement d'Ontario, conscient de sa force, chante le cantique de mort de la langue française, au moment où un souffle de haine, sortie des loges, contre le véhicule de la pensée catholique, passe sur nos prairies, nous devons chanter la note d'espérance, et faire comprendre à nos ennemis par un monument gigantesque, notre confiance en l'avenir. Ce monument rappellera les gloires du passé, redira à tous que ce pays a été ouvert à la civilisation par un Canadien français. Cette leçon d'histoire, écrite sur le bronze, porter a ses fruits.

Non! en regardant la noble figure de LaVérendrye, ce n'est pas le glas funèbre de la langue française que nous entendrons, mais le joyeux carillon de son baptême, car ces persécutions vont réveiller bien des énergies endormies, soulever l'indignation des braves, rappeler au devoir les indifférents, et une armée composée d'hommes décidés ne peut que marcher au triomphe, tôt ou tard.

La survivance du français n'est pas une thèse universitaire à faire—c'est un fait accompli en ce pays, et au lieu de nous apitoyer sur le sort des nôtres, appelés à disparaître, affirmons franchement nos droits. Les rêveries ne brisent pas les pierres du chemin, agissons, et si par malheur, le français devait disparaître, qu'il descende dans une tombe bordée de fer, et que l'on sache que la force brutale seulement en a eu raison. Mais non! de même que la mémoire du grand LaVérendrye, après un siècle et demi d'attente, resplendit maintenant d'une auréole de gloire, de même aussi, le français un jour aura son jour de triomphe et son verbe puissant continuera son oeuvre d'évangélisation et de civilisation—dans l'Ouest aussi bien que dans la chère Province de Québec.

* * *

M. G. Brunet, inspecteur d'écoles, est ensuite appelé à prêcher la cause des caisses d'épargne scolaires. Dans un trop court discours, il indique leur facile fonctionnement et les bons résultats qu'elles donnent. C'est ainsi que dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste elles ont fait épargner dans un an la somme de $340. Du 1r décembre 1913 au 28 juin 1914, les élèves de l'école Provencher ont déposé à leur caisse d'épargne scolaire la belle somme de $1,462.38.

M. Potvin, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint Boniface, annonce que le comandeur Desjardins viendra donner une série de conférences dans le cours de l'été. Ce n'est que partie remise.

Aux applaudissements des délégués, M. le curé St-Amant prend la parole. Il traite des caisses populaires. Il en explique la nature, leur contribution et le mode de fonctionnement. Il démontre combien il est facile de les fonder dès qu'on trouve quelques personnes de bonne volonté. Il fait voir les garanties qu'elles offrent. C'est ainsi que la caisse populaire de Lévis, province de Québec, en opération depuis 1901, a fait pour un million et demi d'affaires sans perdre un sou. Nul autre genre d'institution financière ne peut se vanter d'avoir atteint un pareil résultat.

Les dépenses que nécessite une caisse populaire sont très minimes. A Saint-Jean-Baptiste, elles n'atteignent à l'heure actuelle que la somme de $23, depuis la fondation.

En terminant, M. le curé St-Amant offre son concours à tous ceux qui voudront établir dans leur paroisse des caisses populaires.

Avant d'ajourner à l'après-midi, on procéda à l'élection des officiers de la société provinciale pour la prochaine année. M. Baril fut réélu président à l'unanimité.

* * *

A la séance de l'après-midi, qui fut plutôt courte, on discuta les suggestions suivantes de Mgr l'Archevêque et M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre Jolys.

De Mgr l'Archevêque: Y a-t-il moyen d'organiser une société de colonisation? Est-ce que l'on ne pourrait pas prendre une page de la *Liberté* pour traiter des choses concernant la colonisation?

De M. l'abbé Jolys: La création d'un comité permanent se tenant en rapport avec les cercles locaux par des rapports réguliers. Une inscription d'une piastre allont moitié au Comité Permanent et moitié au Cercle Local. Nomination de conférenciers dont les dépenses seraient payées en grande partie par le Comité Permanent. Création d'un bulletin paraissant une fois par mois et destiné à paraître toutes les semaines.

Après une courte discussion de ces différentes suggestions, le Congrès ajourna à l'an prochain.

Une huile de mérite.—L'huile Electrique du docteur Thomas n'est pas un mélange de médecines mêlées les unes aux autres et lancées par l'annonce mais le résultat d'une étude attentive des qualités curatives de certaines huiles appliquées au corps humain. C'est un rare mélange qui a gagné et retenu depuis des années la faveur publique. Un essai convaincra tout homme qui doute de sa puissance de guérison et d'adoucissement.



LES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Soumission pour un édifice public, Oak Lake, Man.", seront reçues à ce bureau jusqu'à 4.00 p.m., 4 août 1914, pour la construction de la dite bâtisse.

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au bureau de poste de Oak Lake, Man., au bureau de M. H. E. Matthews, architecte-surveillant des bâtisses publiques fédérales à Winnipeg, Man., au bureau de poste à Brandon et à ce département.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents, donnant leur occupation et leur lieu de résidence. S'il s'agit de sociétés, chaque membre devra signer de sa main, donnant son occupation et le lieu de sa résidence.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juillet 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—63804.

NOTRE FETE NATIONALE A ST-JEAN-BAPTISTE

Une foule nombreuse, venue de toutes les paroisses françaises, y participe.

A sept heures et quarante minutes, mercredi matin, le convoi spécial de dix voitures, déjà remplies des excursionnistes de Saint-Boniface, complétait son chargement à Winnipeg et se dirigeait vers le village de Saint-Jean-Baptiste sur les bords de la Rivière Rouge, recueillant le long du trajet de nombreux excursionnistes des paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Aubigny, etc. A dix heures, le convoi stoppait à Saint-Jean-Baptiste où une foule nombreuse—de Saint-Jean-Baptiste et des paroisses environnantes—recevait à bras ouverts les excursionnistes. Mgr l'Archevêque et de nombreux membres du clergé étaient arrivés de la veille. Peu à peu, fanfare en tête, on forma les rangs et une longue procession se dirigea à travers champs, traversant la voie ferrée, vers la rive de la rivière Rouge où l'on avait dressé un autel en plein air, dans un magnifique cirque de chênes. Des bancs avaient



SAINT-JEAN-BAPTISTE, VU DU NORD

été construits à l'ombre des arbres et de grandes tentes dressées partout afin de fournir aux excursionnistes et des repas et des rafraichissements.

La grand'messe pontificale, chantée par Mgr l'archevêque, commença à dix heures. La fanfare LaVérendrye accompagna le choeur de Saint-Jean-Baptiste renforcé de plusieurs membres des choeurs de chant de Saint-Boniface et du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Portelance o.m.i., curé du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Après un bref résumé de la vie de Saint Jean-Baptiste, patron de la race canadienne-française, l'orateur, indique sommairement mais bien nettement les grandes lignes de son caractère. Saint Jean-Baptiste est le modèle que doivent suivre les Canadiens français. Il est pour eux une leçon d'énergie, de droiture et de désintéressement, de fidélité à la mission reçue. Comment le peuple canadien-français a-t-il été fidèle à la mission que lui a confiée la Providence, c'est ce que nous devons rechercher en ce jour de fête nationale. A grands traits, l'orateur raconte la naissance privilégiée de notre race. Jacques Cartier prend possession de la terre canadienne au nom de Dieu et de la France. Sous l'influence religieuse et française, notre race se développe, grandit, fait face à toutes les attaques de l'Angleterre. Puis vient la conquête. C'est alors l'effort de dénationalisation par le vainqueur. Il offre l'or, les positions et les honneurs. Tout échoue. Sous l'effort continue et tenace du peuple canadien-français que guident ses prêtres, les ruines de la conquête disparaissent, les cadres se forment et la race étend et pousse dans tous les sens ses vigoureux rameaux. Aujourd'hui, les fils font entendre sa langue de l'Atlantique au Pacifique.

C'est là l'oeuvre de ceux qui ont vécu avant nous. En cette fête, c'est notre devoir si nous leur avons été fidèles. L'orateur examine longuement notre situation actuelle et montre les lacunes de notre vie nationale, notre besoin de chefs sincères et patriotes que ne peut gagner la corruption que ne peut faire fléchir l'offre d'honneurs et de sinécures. Le prédicateur termine par un éloquent appel à l'union de toute la population française sur le terrain religieux et national.

Après la messe, on présenta une adresse à Mgr l'Archevêque.

Il y répondit par d'éloquentes paroles sur la nécessité de l'union et le devoir de tous les Canadiens français de se supporter toujours, de toujours pousser de l'avant l'un des leurs.

Puis la foule se dirigea vers les tentes pour y prendre le diner. Dans l'après-midi, les clubs de balle de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre, SainteElizabeth et Morris participèrent à un concours très ardemment disputé. Vainqueurs dans la première manche, Sainte-Elizabeth détailla avec le Saint-Jean-Baptiste et après une chaude lutte l'emporta. Le plus grand enthousiasme ne cessa de régner et malgré la chaleur qui se faisait accablante une foule nombreuse ne cessa d'encourager les joueurs.

A quatre heures de l'après-midi, sous le patronage de Mgr l'Archevêque, la première séance du congrès s'ouvrait en plein air, près de l'autel où le matin on célébra la messe. M. Baril préside et M. J.-A. Beaupré agit comme secrétaire.

M. Cardinal, agent de colonisation, est le premier à prendre la parole. Il dit le travail fait l'an dernier et explique comment il se fait qu'on ne soit pas plus avancé. Selon lui, ce serait dû au manque de fonds d'où l'impossibilité de faire de la propagande active. Un bulletin de propagande serait nécessaire et pour parvenir à la publier il faudrait organiser une Société Saint-Jean-Baptiste provinciale dont tous les membres paieraient une contribution. C'est le seul moyen selon M. Cardinal d'arriver à un résultat qui vaille.

M. L.-A. Delorme, avocat, qui a suivi de près la colonisation française au Manitoba et qui est président du comité constitué au congrès de l'an dernier, prend ensuite la parole aux applaudissements de la foule. Avec sa logique et sa clarté si bien connues, il rappelle brièvement les différents efforts faits pour organiser une société de colonisation française au Manitoba. Tout a échoué jusqu'ici. Le projet d'une société financière n'est plus à l'étude et celui d'une



REV. J.-C. ST-AMANT

société coopérative est en suspens.

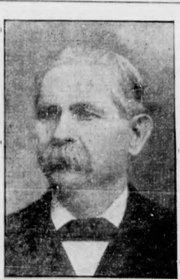
Ce qui importe dans ce congrès c'est de savoir si nous avons au Manitoba une société nationale en état de faire de la colonisation ou si nous devons en créer une nouvelle. M. Delorme croit notre société actuelle bonne. Pour parvenir au but visé, il faudrait constituer partout des centres locaux qui se fédéreront sous l'action de la société provinciale. Une partie des cotisations des sociétés locales iraient au fonds de la Société Provinciale. Un bulletin de propagande est une chose absolument nécessaire.

Quand les applaudissements approbateurs du projet de M. Delorme eurent cessé, Mgr l'Archevêque prend la parole.

Il déclare qu'il a écouté avec beaucoup d'intérêt les rapports de MM. Cardinal et Delorme.

Celui de M. Delorme est fait avec une sobriété digne d'un juge. M. Delorme a parlé avec un grand bon sens. Avec lui, il croit qu'on n'a pas assez étudié la constitution de la Société Saint-Jean-Baptiste, due au merveilleux talent juiridique du juge Prendergast. Mgr l'archevêque se dit très heureux de seconder le projet de M. Delorme. Et le congrès ne ferait-il qu'adopter le plan suggéré par M. Delorme, il aurait déjà fait un travail très efficace.

Mgr l'archevêque signale à tous le beau travail de M. Gendron, curé de LaSalle et dont M. Cardinal avait donné lecture à l'assemblée. Car outre la colonisation externe, il y a encore la colonisation interne, c'est-à-dire le travail qui



M. BARIL

consiste à prévenir le dépeuplement de nos campagnes. Mort aux vieilles méthodes, aux vieilles routines. En avant l'industrie laitière et la culture mixte. Mgr l'Archevêque fait un brillant éloge du travail accompli par M. Jutras, curé de Letellier, dont la nomination revient à MM. Aimé Bénard et Jacques Parent. Il a prouvé par les progrès réalisés dans sa paroisse la valeur de ses théories. Là, il les a traduites en actes et en succès. Le directeur du collège de l'agriculture a rendu lui-même hautement témoignage à la valeur de M. le Curé Jutras. Les abbés Bouillon et Corbeil font du bon travail mais il nous faut un agent spécialement pour nous. Il faut absolument organiser la Société Provinciale. Dans son éloquente péroraison, Mgr l'archevêque se déclare prêt à verser annuellement une contribution de $100 et même de $200.

Après quelques mots de remerciements de M. Baril, le congrès est ajourné au lendemain avant-midi.

Dans la veillée, les jeunes élèves du couvent donnèrent dans la salle publique une intéressante soirée récréative. Mgr l'Archevêque y assista ainsi que MM. Fletcher et Newcombe du département d'éducation.

Le programme suivant fut exécuté avec beaucoup de succès:

Duo—Joyous Bells, *Boscovitz*—Melles H. Comeault et A. Plamondon.

Choeur—Les Feux de la Saint-Jean, *C. Chaminade.*

Récitation — Mon Drapeau — Melle Berthe Desautels.

Drame—Marie-Antoinette.

Marie Antoinete, L. Grégoire.

Madame Royale, A. Charbonneau.

Louis XVII, Y. Gauthier.

Mme Elisabeth, soeur de Louis XVII, A. Baril.

Mme Adelaide, tante du roi, Joséphine St-Amant.

Favorites de la reine.

Mme de Bolignac, Angélina Marion.

La princesse de Lamballe, A. Beaudette.

Rosalie, fille du jardinier de Frianon, Bernadette Brunet.

Mère Jacques, paysanne, A. Plamondon.

Mme Cazotte, B. Boiteau.

Femme Simon, géolière du temple, Philomène St-Amant.

Une déléguée, Caroline Ayotte.

Ier Acte.

Chansonnette—Les lunettes de Grand'mère, *P. Botrel*—Germaine Martel. Acc., Honorine Plamondon.

IIe Acte.

Duo—Polonaise, *B. Hoffman*—Melles H. Comeault et A. Plamondon.

Saynète—Concours des Bébés, *Gouget*—Acc., Yvonne Plamondon.

Duo—Vive la Canadienne.

Comédie—*Le Testament de Mme Patural.*

Mme Robin, M.-Ange Gagnon.

Gertrude, servante, Blanche Charbonneau.

Jeanneton, paysanne, A. Charbonneau.

Marquise de Rocencoef, Y. Rajotte.

Mme de Lorieux, Minnie Landry.

Choeur—Les Soirées de Québec, *E. Gagnon*—Acc., A. Plamondon.

O Canada!

Avant la fin de la séance, MM. Fletcher et Newcombe complimentèrent les élèves du couvent sur les succès qu'elles ont remportés et les religieuses sur la valeur du cours qu'elles donnent à leurs élèves.

A onze heures et demie, tous les excursionnistes, moins les délégués spéciaux, quittaient Saint-Jean-Baptiste pour revenir à Saint-Boniface et Winnipeg.

ST-BONIFACE

On vien d'inaugarer le service de la livraison de la poste à domicile. Aujourd'hui dux facteurs ont fait leurs débuts. Au fur et à mesure que se complètera l'organisation, le nombre des facteurs sera augmenté.

* * *

L'Union Nationale Française se prépare à fêter avec entrain le 14 juillet. Il y aura excursion et amusements.

* * *

Le 16 juillet, l'Union Métisse célèbrera sa fête. Il y aura messe à Saint-Vital, et pique-nique.

* * *

M. l'abbé Curotte est à l'archevêché. C'est lui qui prêchera la retraite du clergé.

* * *

De passage à l'archevêché: les abbés Gariépy, de l'Assomption, et Leveillé, de Saint-Hyacinthe.

* * *

Mgr l'Archevêque est allé aujourd'hui à Notre Dame de Lourdes.

* * *

Mgr Béliveau est maintenant à Montréal. Après quelques jours de séjour dans Québec, il sera de retour ici.

* * *

M. le juge Prud'homme et sa famille sont partis pour aller villégiaturer à Saint-Laurent.

* * *

Une forte délégation a entrevu un comité de nos échevins afin de promouvoir l'achat d'un parc par la ville de Saint-Boniface. Cela nous manque absolument à l'heure actuelle.

* * *

La retraite des Révérends Pères Oblats commence ce soir. Elle sera prêchée par le R. P. Villeneuve, o.m.i.

* * *

M. McRuer, pharmacien, vient d'ouvrir une succursale à l'angle des rues DesMeurons et Marion.

* * *

MARIAGES

Joseph-Arthur Pambrun à Marie-Rose Duchesneau.

Raymond-Vander Meulen à Germaine Pulinckx.

* * *

BAPTEMES

Marie-Florida, fille de Edmond Lépine et de Aldina Ladéroute.

Charles-Louis, fils de Achiel Waelbraeck et de Maria Pétillion.

Marcel-Eugène, fils de Jules de Volder et de Célina Spriet.

Marie-Yvonne-Ida, fille de Charles Ouellette et de Clarinda Gobeil. Parrain, Wilfrid Gobeil; marraine, Victoria Boiteau.

A ST-LAURENT

Grande maison à louer, pour la saison d'été, située près de l'église. S'adresser au Père Péran, Saint-Laurent, Man.

LES ELECTIONS EN 1910

Voici le résultat des électionsprovinciales en 1910. Il n'est pas sans intérêt à la veille des élèctions de 1914.

	Votes inscr.	Votes donnés	Votes absent.	Résultat de l'él.
Arthur	1,522	1,379	143	C—175
Assiniboia	1,726	1,312	414	C—602
Avondale	1,546	1,334	212	C—82
Beautiful Plains	2,019	.....	...	(Accl)
Birtle	2,520	1,406	1,114	L—110
Brandon City	2,886	2,552	334	C—252
Carillon	1,292	1,163	129	C—75
Cypress	1,790	1,574	216	C—176
Dauphin	2,642	2,161	481	C—53
Deloraine	1,617	1,480	137	C—6
Dufferin	2,315	2,078	237	C—456
Emerson	1,829	1,526	303	C—8
Gilbert Plains	2384	1,835	549	C—105
Gimli	2,866	1,636	1,230	C—450
Gladstone	2,120	1,734	386	L—180
Hamiota	1,921	1,499	422	C—97
Kildonan et St. Andrews	2,889	2,174	715	C—88
Killarney	1,605	1,233	372	C—207
Lakeside	1,184	1,072	112	L—68
Lansdowne	2,418	2,140	278	L—252
LaVerandrye	999	869	130	L—9
Maniton	1,937	1,675	262	C—455
Minnedosa	2,420	1,908	512	L—34
Morden	1,254	1,216	38	L—44
Morris	1,576	1,319	257	C—173
Mountain	2,376	1,900	476	L—272
Norfolk	1,834	1,529	305	C—235
Portage la Prairie	1,991	1,623	268	C—201
Rhineland	1,152	907	245	L—133
Rockwood	1,814	1,530	284	C—54
Russell	2,182	1,790	392	C—8
Saint-Boniface	2,501	1,782	719	C—262
Sud Brandon	1,177	1,060	117	C—10
Springfield	1,942	1,661	281	L—144
Swan River	1,115	901	244	L—29
Turtle Mountain	1,508	1,322	186	C—162
Virden	2,170	1,733	387	C—175
Winnipeg Centre	5,297	4,048	1,249	C—73
Winnipeg Nord	5,794	4,622	1,172	L—620
Winnipeg Ouest	6,369	5,362	1,007	L—40
Winnipeg Sud	6,008	5,041	967	C—49
	95,707	75,256	20,451	

ENCORE SAM HUGUES

Le 85ème régiment prêt à faire la garde au St-Sacrement reçoit l'ordre de rentrer.

Montréal, 1.—Le "Devoir" a publié hier l'information suivante qui révèle un nouveau "fait d'armes" du colonel Sam Hughes qui tout en étant belliqueux n'a absolument rien de guerrier:

"Un de nos amis, de passage au camp des Trois-Rivières, dimanche dernier, nous rapporte une nouvelle violation de la tradition d'après laquelle, dans la province de Québec, depuis un temps immémorial, les militaires présentèrent les armes, à la messe en plein air qui a lieu le dimanche, dans les camps militaires.

Dimanche matin, au camp des Trois-Rivières, où plusieurs régiments montréalais, entre autres le 85ième, font leurs manoeuvres annuelles, il y avait, selon la coutume, messe en plein air, pour les soldats catholiques présents au camp. De tout temps, aux Trois-Rivières, à cette messe, les soldats catholiques forment une garde d'honneur, et portent leurs armes, qu'ils présendent au moment de l'Elévation.

Cette année, comme à l'habitude, une des compagnies commandée par le capitaine Eugène Bourassa, de Montréal, forma la garde d'honneur. La garde, carabine au bras, avait pris position auprès de l'autel, quand survint tout-à-coup un envoyé du colonel Dennison, commandant du camp, et premier officier militaire du district de Montréal.

L'envoyé se rendit auprès du capitaine Bourassa et lui dit: (nous citons textuellement):

"Le colonel Dennison vous ordonne de renvoyer votre garde."

L'envoyé ajouta que si les soldats composant la garde voulaient revenir la monter de nouveau, il leur faudrait au préalable, aller déposer leurs carabines sous leurs tentes. Le capitaine Bourassa hésite, puis se soumettant à la discipline, il transmit l'ordre du colonel Dennison à ses soldats, qui obéirent à contre-coeur; ils allèrent déposer leurs armes sous les tentes, puis revinrent à la messe.

Cet incident analogue à ceux du 65ème, à Montréal, et du 6ème à Lévis, a causé une vive sensation, parmi les soldats et les officiers catholiques du camp des Trois-Rivières. Tous savent que, depuis mémoire d'homme, à ce camp, lors de la messe dominicale en plein air, il y a toujours eu une garde d'honneur portant carabine au bras. Il y a beaucoup de malaise, parmi tous ceux qui ont été témoins de cette violation d'une tradition respectable. Et tous s'accordent à dire que, sans la nouvelle règle de milice promulguée par le fanatique ministre de la Milice, jamais le colonel Dennison n'aurait ordonné le désarmement des hommes de la garde d'honneur.

"Après avoir dit que les protestants du Bas-Canada auront toutes les garanties possibles, je dois ajouter que la minorité catholique du Haut-Canada aura les mêmes garanties, et je vous en donne aussi ma parole solennelle. La minorité catholique du Haut-Canada sera protégée à l'égal de la minorité protestante du Bas-Canada". (30 oct. 1866).

* * *

"Depuis vingt-cinq années que je suis dans la carrière politique, j'ai toujours eu pour principe de ne pas me laisser égarer par les préjugés soit de races ou de religion." (9 nov. 1871).

Georges-Etienne Cartier.



DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe "Soumission pour un édifice public, Carberry, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à 4.00 p.m. jeudi, 30 juillet 1914, pour la construction d'un édifice public à Carberry, Man.

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au bureau de M. H. E. Matthews, architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., sur demande au maître de poste de Brandon, au bureau de poste de Carberry, Man., et à ce département.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents, donnant leur occupation et leur lieu de résidence. S'il s'agit de sociétés, chaque membre devra signer de sa main, donnant son occupation et le lieu de sa résidence.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 juillet 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—63838.



DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe "Soumission pour un édifice public à Boissevain, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à 4.00 p.m. jeudi, 30 juillet 1914, pour la construction d'un édifice public à Boissevain, Man.

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au bureau de M. H. E. Matthews, architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., sur demande au maître de poste de Brandon, au bureau de poste de Boissevain, Man., et à ce département.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents, donnant leur occupation et leur lieu de résidence. S'il s'agit de sociétés, chaque membre devra signer de sa main, donnant son occupation et le lieu de sa résidence.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 juillet 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—56992.